

Diplôme :

Mention :

Spécialité :

Année :

GUIDE DES ÉTUDES

- 1 - Description de la formation**
- 2 - Calendrier**
- 3 - Maquette pédagogique**
- 4 - Contenu des enseignements**
- 5 - Règlement des études**
- 6 - Modalités de contrôle des connaissances**
- 7 - Aide à la réussite**
- 8 - Équipe pédagogique de la formation**
- 9 - Équipe administrative et technique**
- 10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études**
- 11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)**
- 12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)**

Département : Droit, Économie & Gestion

GUIDE DES ÉTUDES

1 - Description de la formation

LA LICENCE D'ECONOMIE-GESTION

1. OBJECTIFS

La licence Mention Economie – Gestion a pour particularité de combiner de façon équilibrée des enseignements en économie et en gestion. Elle permet donc de donner aux étudiants une vision globale des problèmes économiques, de gestion et de régulation des organisations tant privées que publiques. Par ailleurs, elle prépare les étudiants à une première insertion dans la vie active. Elle permet d'acquérir les fondamentaux nécessaires pour la poursuite d'études en master d'économie comme de gestion.

La Licence permet à l'étudiant d'acquérir ou de développer :

- Une capacité à évoluer dans le système économique grâce à l'acquisition des fondamentaux en économie et en gestion.
- Une technicité affirmée dans le domaine de la gestion comptable et commerciale permettant l'accès aux licences professionnelles de l'UNC.
- Des qualités individuelles d'autonomie, d'initiative, de responsabilité.
- Une formation scientifique portant sur les éléments fondamentaux des disciplines économiques et de gestion.

Une importante part des semestres 3, 4 et 5 est consacrée à l'acquisition d'outils permettant une analyse scientifique (statistiques, économétrie).

Par ailleurs, les travaux proposés aux étudiants prennent des formes diversifiées adaptées aux disciplines : cours, travaux dirigés (TD), travaux d'étude et de recherche, jeux d'entreprise, stage en entreprise. La participation active des étudiants lors de ces travaux est la base du processus d'acquisition des connaissances.

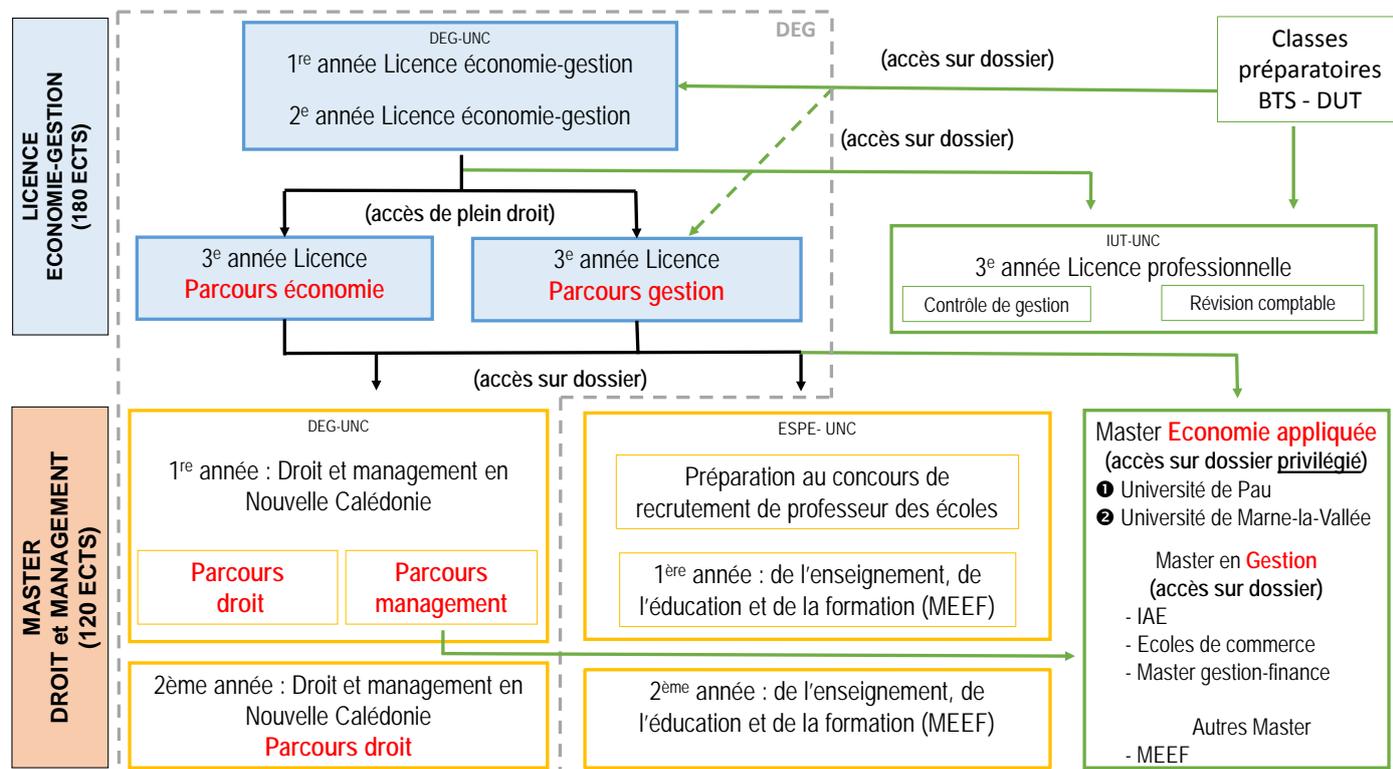
Une place importante est consacrée aux langues étrangères et à l'appropriation de l'outil informatique.

Enfin, un stage obligatoire en entreprise (ou éventuellement dans une administration) d'une durée minimum de huit semaines à temps plein en fin de Licence a pour objectif d'appliquer les compétences acquises au cours des cinq semestres afin de résoudre un ou plusieurs problèmes de l'entreprise ou de l'administration. Sans être du niveau de la conceptualisation des outils, l'étudiant doit montrer sa capacité à mettre en œuvre et à adapter les connaissances, méthodes, techniques et

outils découverts lors de sa formation. La mission définie doit être liée au cursus Economie – Gestion et cohérente avec le projet professionnel de l'étudiant ou sa poursuite d'études.

2. ORGANISATION ET DESCRIPTIF DES ETUDES

Schéma général des parcours possibles



3. POURSUITES D'ETUDES ET DÉBOUCHÉS

L'obtention de la Licence mention Economie – Gestion permet une poursuite d'études vers les Masters Professionnels ou de Recherche d'Economie ou de Gestion que ce soit dans l'espace éducatif européen ou dans la zone Pacifique Sud.

La Licence mention Economie – Gestion permet d'envisager, sans poursuite d'études, une insertion professionnelle dans le secteur privé ou le secteur public :

- 1 Métiers de l'entreprise et des administrations dans tous les secteurs d'activité (poste d'encadrement en entreprise ou administration, activité commerciale, comptable et financière, analyste) ;
- 2 Chargé d'études ;
- 3 Concours d'enseignement
- 4 Concours administratifs de la fonction publique nationale et territoriale.

GUIDE DES ÉTUDES

2 - Calendrier

Les emplois du temps sont exclusivement consultables sur le site de l'Université

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2017 – Mention ECONOMIE et GESTION

Pré-Rentrée : Lundi 06 fév. 2017

La présence des étudiants est obligatoire

Calendrier des semestres impairs : semestres 1, 3 et 5 en Economie et Gestion

Rentrée et début des enseignements

Mardi 7 février 2017

Vacances

du Lundi 3 au dimanche 9 avril inclus

Fin des cours 1er semestre

Le samedi 13 mai après les cours

Semaine de révision

Du lundi 15 au dimanche 21 mai

Examens terminaux

1ère session (S1, S3, S5)

Du lundi 22 mai au samedi 3 juin

Vacances

Du lundi 5 au dimanche 11 juin

Examens terminaux

session de rattrapage (S1, S3, S5)

Du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre

Calendrier des semestres pairs : semestres 2, 4 et 6 en Economie et Gestion

Rentrée et début des enseignements

Lundi 12 juin

Fin des enseignements pour les L3 EG

Samedi 29 juillet après les cours

Fin du contrôle continu S6 EG

Mercredi 2 août

Vacances

Du lundi 7 au dimanche 13 août

Fin des enseignements pour les L1 et L2 EG (S2 et S4 EG)

Samedi 16 septembre

Semaine de révision

Du lundi 18 au dimanche 24 septembre

Examens terminaux

1ère session (pour S2 et S4)

Du lundi 25 septembre au mercredi 4 octobre

Examens terminaux

session de rattrapage (S2, S4 et S6)

Du Lundi 13 au Mercredi 22 novembre

Soutenances de stages L3 EG : à partir du 9 octobre

Nota :

Le semestre 6 est en contrôle continu intégral pour la 1ère session. Les épreuves de ce contrôle continu sont donc organisées tout au long des semaines d'enseignement et doivent s'achever au plus tard le jeudi 7 septembre.

Des contraintes particulières, non prévues lorsque le calendrier 2017 a été établi peuvent exceptionnellement conduire à prévoir quelques examens la semaine suivant la fin des cours. Le cas échéant les étudiants seront informés suffisamment en avance.

GUIDE DES ÉTUDES

3 - Maquette pédagogique

UNC - 2017

Domaine Droit, Economie, Gestion

Mention Economie et Gestion

semestre 1	Economie et Gestion	ECTS	CM	TD	TP
------------	---------------------	------	----	----	----

EGS1-UE01 Unité fondamentale 15

05_0085	Introduction à la microéconomie et théorie du consommateur	5	20	18	
05_0086	Introduction à la macroéconomie	5	20	18	
06_0146	Les grandes fonctions de l'entreprise (CM-TD)	5	24	16	

EGS1-UE02 Unité complémentaire 8

06_0147	Traitement et analyse de l'information	5	20	16	
11_0283	Anglais	3	20		

EGS1-UE03 Outils méthodologiques 7

71_0100	Techniques rédactionnelles	2	4	16	4
71_0101	Communication orale et projet personnel et professionnel	2		10	10
05_0087	Techniques quantitatives de l'économie et gestion 1	3	8	16	

semestre 2	Economie et Gestion	ECTS	CM	TD	TP
------------	---------------------	------	----	----	----

EGS2-UE01 Unité fondamentale 15

05_0088	Microéconomie 2-Théorie du producteur	5	24	16	
05_0089	Macroéconomie 2 en économie fermée	5	24	16	
06_0148	Introduction à la comptabilité	5	24	16	

ECOG2-UE2 Unité complémentaire 15

26_0046	Probabilités en économie gestion	4	24	14	
05_0090	Introduction aux gds pbs économiques	3	20		
01_0156	Intoduction au droit des affaires	3	20		
11_0284	Anglais	2		24	
05_0083	Socio-économie de la Nouvelle-Calédonie	3	20		

UNC - 2017

Domaine Droit, Economie, Gestion

Mention Economie et Gestion

semestre 3	Economie et Gestion	ECTS	CM	TD	TP
------------	---------------------	------	----	----	----

EGS3-UE01 Unité fondamentale 16

05_0091	Microéconomie 3 et concurrence imparfaite	4	24	16	
05_0092	Macroéconomie 3 en économie ouverte	4	24	16	
06_0149	Comptabilité financière	4	24	18	
06_0150	Finances et valeur	4	24	16	

EGS3-UE02 Unité complémentaire 1 8

11_0285	Anglais	2		24	
26_0047	Statistique inférentielle (estimations et tests d'hypothèses)	4	24	20	
	Bureautique et tableur	2			18

EGS3-UE03 Unité complémentaire 2 6

05_0093	Histoire des faits et de la pensée économique	3	20		
06_0151	Fiscalité	3	12	8	

semestre 4	Economie et Gestion	ECTS	CM	TD	TP
------------	---------------------	------	----	----	----

EGS4-UE01 Unité fondamentale 16

05_0094	Microéconomie 4 : l'équilibre général	4	24	16	
05_0095	Macroéconomie 4 : les anticipations	4	24	16	
06_0152	Comptabilité de gestion	4	24	16	
06_0153	Marketing et études de marché	4	24	16	

EGS4-UE02 Unité complémentaire 9

11_0286	Anglais	3		24	
06_0019	Théorie des organisations	3	20		
05_0096	Economie du développement	3	20		

EGS4-UE03 Enseignements optionnels (pour 5 ECTS) 5

01_0186	Droit des sociétés	3	20		
06_0154	Commerce international	3	20	16	
06_0155	Pratiques comptables	2		8	16
27_0081	Informatique et bases de données	2	6	6	12
74_0042	Sport crédité en sem pair	2			40

UNC - 2017

Domaine DROIT ECONOMIE GESTION

Mention Economie et Gestion (2 parcours en semestre 5 seulement)

semestre 5	Economie et Gestion	ECTS	CM	TD	TP
Parcours commun - 22 ECTS					

EGS5-UE02 Unité complémentaire 6

11_0287	Anglais des affaires 1	2		24	
05_0098	Grands problèmes économiques contemporains	2	20		
06_0158	Gestion des ressources humaines	2	12	8	

EGS5-UE03 Enseignements optionnels (pour 8 ECTS) 8

06_0159	Management des systèmes d'information	2	12	8	
06_0160	Analyse financière	4	20	16	
06_0163	Méthodes de prévision	2		20	
05_0101	Economie des ressources naturelles	2	20		
02_0039	Culture Générale (PEPS)	2		24	

Parcours économie

EGS5-UE01E Unité fondamentale - Parcours Economie 16

05_0097	Econométrie	4	24	16	
06_0157	Stratégie	4	24	16	
05_0099	Microéconomie 5 - Economie publique	4	24	14	
05_0100	Macroéconomie dynamique	4	24	14	

Parcours Gestion

ECOG5-UE1G Unité fondamentale - Parcours Gestion 16

06_0161	Contrôle de gestion	4	24	14	
06_0162	Gestion Commerciale	4	24	14	
06_0157	Stratégie	4	24	16	
05_0097	Econométrie	4	24	16	

UNC - 2017

Domaine DROIT ECONOMIE GESTION

Mention Economie et Gestion (1 seul parcours en semestre 6)

semestre 6	Economie gestion	ECTS	CM	TD	TP
EGS6-UE01	Unité fondamentale	15			
99stag_0107	Intégration en milieu professionnel (8 semaines minimum)	15			
71_0102	Méthodologie associée au stage	0	6		
EGS6-UE02	Unité complémentaire	7			
05_0102	Economie du travail	4	24		
11_0288	Anglais des affaires 2	3		24	
EGS6-UE03	<i>Enseignements optionnels (pour 8 ECTS)</i>	8			
05_0103	<i>Modélisation économique</i>	3	10	10	
05_0104	<i>Analyse de la conjoncture</i>	2	12	6	
06_0164	<i>Jeu d'entreprise</i>	3		20	
06_0165	<i>Prévision financière</i>	3	10	10	
74_0042	<i>Sport crédité en sem pair</i>	2			40
06_0166	<i>Entrepreneuriat</i>	2	4	16	

GUIDE DES ÉTUDES

4 - Contenu des enseignements

Le contenu de chaque Elément Constitutif (EC) des six semestres de la Licence est présenté ci-après. Il a pour but de
Guider les étudiants dans le choix des matières optionnelles (UE 3), à chaque semestre.

SEMESTRE 1 ECONOMIE-GESTION

INTRODUCTION A LA MICROECONOMIE ET THEORIE DU CONSOMMATEUR

Chargé de Cours : S. GOROOUNA

Objectif : Introduction progressive aux concepts et méthodes de la microéconomie (à partir de la théorie du consommateur) : outils graphiques, puis progressivement outils mathématiques (optimisation).

Contenu : La fonction d'utilité, Equilibre du consommateur, La fonction de demande, L'analyse de la demande.

INTRODUCTION A LA MACROECONOMIE

Chargée de CM : M. BUNEL

Objectif : La vocation de cet enseignement est d'initier les étudiants aux rudiments du raisonnement macroéconomique, en faisant appel aux grands problèmes économiques contemporains. Le cours introduit aux grandes fonctions macroéconomiques, à la comptabilité nationale, à l'analyse des faits stylisés permettent de formuler un diagnostic sur l'état de santé de l'économie et à la modélisation des comportements macroéconomiques.

Contenu : Spécificités et rappels historiques de l'analyse macroéconomique ; Présentation du circuit économique ; Initiation aux outils de la comptabilité nationale (secteurs institutions, TES, TEE) ; Analyse des indicateurs macroéconomiques (croissance, inflation, chômage, balance commerciale) ; Modéliser les fonctions de consommation et d'investissement.

LES GRANDES FONCTIONS DE L'ENTREPRISE

Chargé de Cours : B. GUSTIN

Chargée de TD : C. DANET

Objectifs : connaître les différentes fonctions de l'entreprise (fonction production fonction ressources humaines, fonction commerce-marketing, fonction finances, fonction logistique...), maîtriser leur évolution afin de comprendre leurs utilisations actuelles et leurs interactions avec les autres enseignements.

Contenu : Introduction au monde de l'entreprise et développement des différentes fonctions avec exercices d'application

TRAITEMENT ET ANALYSE DE L'INFORMATION

Chargé de Cours : S. GRAVIER

Objectif : Acquérir une autonomie dans le traitement et l'analyse de l'information.

Contenu : Les instruments de l'analyse économique (pourcentages, taux de variation, indices, élasticités, valeurs nominales, valeurs réelles, diagrammes. Introduction à la statistique ; population, variables quantitatives et qualitatives. Présentation des données et analyse unidimensionnelle, des variables : paramètres et graphiques. Liaison entre deux variables : régression linéaire simple

TECHNIQUES REDACTIONNELLES :

Chargé de Cours : C. LAGABRIELLE

Objectif : Cet enseignement vise à aider les étudiants dans leur découverte de l'université et des exigences du travail universitaire. Il s'agit notamment de les initier aux ressources matérielles et pédagogiques qu'ils ont à leur disposition et de permettre l'apprentissage des méthodes, pratiques et savoir-faire nécessaires à la réussite de leurs études. Une attention particulière est donnée aux techniques rédactionnelles.

Contenu : Comment travailler à l'Université ? La recherche documentaire ; Les techniques rédactionnelles.

COMMUNICATION ORALE

Chargé de Cours : Professionnel

Objectif : Cet enseignement vise à aider les étudiants à définir leur projet professionnel et à acquérir les techniques d'expression orale. Il s'agit de se préparer à la prise de parole lors des examens oraux, d'entretiens de sélection ou de la soutenance de stage en troisième année.

Contenu : Projet professionnel (travail avec les intervenants du CIO) ; Communication orale.

TECHNIQUES QUANTITATIVE DE L'ECONOMIE ET DE LA GESTION 1

Chargé de CM : Professionnel

Objectif : Le cours a pour objet de permettre aux étudiants de la licence d'économie-gestion d'acquérir les outils et les techniques mathématiques nécessaires à la compréhension des différents enseignements de la licence.

Contenu : Fonctions de plusieurs variables, dérivées partielles, optimisation sous contraintes. Algèbre linéaire, étude des matrices, réduction des matrices carrées.

SPORT :

Chargé de Cours : B. MANTEZ, E. MICHALAK

Objectif : Augmenter son niveau de performance physique, connaître les règlements et la logique de l'activité, devenir autonome dans sa pratique. Pouvoir être noté dans le cadre du LMD, sur une ou plusieurs pratiques physiques en qualité de débutant, initié ou confirmé. Pouvoir pratiquer librement une ou plusieurs activités sans être noté.

Lieu et horaire : Voir la liste des activités sportives en début de semestre, dans le programme semestriel des activités. Inscriptions auprès des enseignants, aux jours et horaires indiqués, sur les lieux de pratique.

PR : LV2 CHINOIS DEBUTANT

PR: LV2 JAPONAIS CONFIRME

SEMESTRE 2 ECONOMIE-GESTION

MICROECONOMIE 2 : THEORIE DU PRODUCTEUR ET EQUILIBRE EN CONCURRENCE

Chargé de Cours : S. GOROHOUNA

Objectif : Théorie du producteur. Productivités. Analyse des coûts. Passage du court terme au long terme.

Contenu : Analyse de l'équilibre de marché. Introduction des taxes, statique comparative.

MACROECONOMIE 2 EN ECONOMIE FERMEE

Chargé de CM : Mathieu BUNEL

Objectif : Cet enseignement fait suite au cours d'introduction à la macroéconomie du semestre 1. Il s'agit notamment d'initier les étudiants à la manipulation de modèles macroéconomiques simples (IS/LM et AD/AS) permettant de juger de l'efficacité de l'intervention de l'Etat dans le cadre d'une économie fermée. Une analyse monétaire est également dispensée.

Contenu : Interventions et fonctions de l'Etat ; Présentation du modèle IS/LM ; Introduction à l'analyse monétaire ; Présentation du modèle AD / AS.

INTRODUCTION A LA COMPTABILITE

Chargé de Cours : L. LE COEUR

Objectif : L'objectif premier de ce cours est de comprendre le fonctionnement du système comptable et ses principes, d'assimiler les principales logiques de comptabilisation afin d'avoir une parfaite compréhension des états financiers de l'entreprise. L'analyse des méthodes de reporting financier doit permettre d'approcher les notions de mesure financière utiles à la prise de décision.

PROBABILITES EN ECONOMIE GESTION

Chargé de Cours : Professionnel

Expérience aléatoire – Probabilité- Probabilités conditionnelles -Théorème de Bayes. Variable aléatoire- Lois de probabilité usuelles : binomiale, Poisson, normale.

INTRODUCTION AUX GRANDS PROBLEMES ECONOMIQUES

Chargé de Cours : Professionnel

Contenu : exploitation de plusieurs thèmes successifs en liaison avec l'actualité

Objectif :

Décrypter la réalité économique tant locale que mondiale à partir de grands problèmes touchant l'actualité. Percevoir la complexité des mécanismes en jeu, l'importance de la connaissance des concepts dans la communication, comprendre les choix politiques et les enjeux annoncés et sous-jacents. Faire le lien entre les cours théoriques dispensés dans la formation et leur application dans la pratique de la vie courante et de la vie politique. Montrer l'impact des courants de pensée économiques, historiques ou contemporains dans la conduite des politiques de gouvernance des nations et des politiques d'intégration mondiale.

INTRODUCTION AU DROIT DES AFFAIRES

Chargé de Cours : C. BIDAUD-GARON

Objectif : Donner à l'étudiant une première approche du droit des affaires et la conscience des liens existant entre d'une part, le commerce, l'économie... et, d'autre part, le droit.

Contenu : Le cours est organisé de la manière suivante : Introduction : Définition, sources et délimitation du droit des affaires ; Première partie : Les acteurs du monde des affaires (commerçants et non commerçants, artisans, sociétés commerciales ou civiles,

associations...) ; Deuxième partie : Les institutions autour du droit des affaires (tribunaux de commerce, arbitres et centres d'arbitrage, institutions professionnelles). Troisième partie : les biens et les activités des commerçants (fonds de commerce, bail commercial, actes de commerce, vente commerciale)

ANGLAIS

Chargé de Cours : E. HALLEZ

Objectif : Comprendre, classer, organiser des informations tirées de divers documents authentiques (audio, vidéo, écrit...)

Contenu : Discussion sur des questions d'actualité liées au monde du travail et à la finance ; Comprendre un document audio ; Présenter des graphiques, des tableaux et des statistiques.

SOCIO-ECONOMIE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Chargé de Cours : C. RIS / S. GOROHOUNA

Objectif : Ce cours permet d'avoir une vision précise de la situation socio-économique de la Nouvelle-Calédonie afin d'en comprendre les grands enjeux.

Contenu : Environnement économique de la NC. Stratégies de développement des petits états insulaires ; Théories du développement des petites économies ouvertes ; Spécificités de l'économie calédonienne, notamment de l'industrie du nickel et de son commerce extérieur ; Analyse en dynamique : évolution des indicateurs économiques, des politiques de développement

SPORT

Chargé de Cours : B. MANTEZ, E. MICHALAK

Objectif : Augmenter son niveau de performance physique, connaître les règlements et la logique de l'activité, devenir autonome dans sa pratique. Pouvoir être noté dans le cadre du LMD, sur une ou plusieurs pratiques physiques en qualité de débutant, initié ou confirmé. Pouvoir pratiquer librement une ou plusieurs activités sans être noté.

Lieu et horaire : Voir la liste des activités sportives en début de semestre, dans le programme semestriel des activités. Inscriptions auprès des enseignants, aux jours et horaires indiqués, sur les lieux de pratique

SEMESTRE 3 ECONOMIE-GESTION

MICROECONOMIE 3 ET CONCURRENCE IMPARFAITE

Chargé de Cours : S. GOROHOUNA

Objectif et contenu : Analyse en concurrence imparfaite.

Présentation de l'équilibre du monopole et des méthodes de réglementation.

Analyse du duopole. Analyse du duopole de COURNO, de STACKELBERG, de BERTRAND

Oligopole et collusion

MACROECONOMIE 3 EN ECONOMIE OUVERTE

Chargée de Cours : S.BLAISE

Objectif : Cet enseignement fait suite au cours de macroéconomie du semestre 2 en présentant les contraintes posées par l'ouverture de l'économie et la prise en compte des échanges avec l'extérieur. Le phénomène de mondialisation est appréhendé ainsi que les politiques de libéralisation économique et financière. Les déséquilibres macroéconomiques et les politiques économiques sont analysés en fonction du régime de change et des caractéristiques du système monétaire international.

Contenu : Le processus de libéralisation économique réelle et financière ; les théories du change, taux de change effectif réel et choix d'un régime de change ; Le modèle IS-LM-BP ; Caractéristiques de la mondialisation et gestion des crises financières.

COMPTABILITE FINANCIERE

Chargé de Cours : L. LE COEUR

Contenu : Ce module s'inscrit dans la suite logique de l'EC « Introduction à la comptabilité » du semestre 2. Il a pour contenus : - Approfondissement de l'analyse des opérations courantes - Évaluation des actifs et passifs à leur entrée dans le patrimoine et à l'inventaire - Établissement des documents comptables de synthèse

FINANCE ET VALEUR

Chargé de Cours : L. LE COEUR

Objectifs : Accéder aux principaux calculs financiers qui font le lien entre la valeur et le temps. :

Contenu Le cours se compose de deux parties : Introduction au Solde intermédiaire de gestion (SIG niveau 2 au S5), Calcul des flux, VAN, TRI, Payback

Une bibliographie sera fournie au début du cours.

Actualisation, séries temporelles, valeur des obligations, valeur des actions (modèle de Gordon), structure à terme des taux d'intérêt.

ANGLAIS

Chargé de Cours : E.HALLEZ

Objectif : - Business letters ; Office life ; - Developing Countries Economy (Chapitres de l'ouvrage de Todaro),

Contenu : Les TD utiliseront comme support des textes, des articles, de l'iconographie et des documents sonores d'actualité selon le besoin ; ils seront accompagnés d'exercices d'exploitation orale et écrite (lexicale et grammaticale) appropriés.

STATISTIQUE INFERENCELLE : ESTIMATIONS ET TESTS D'HYPOTHESES

Chargé de Cours : Professionnel

Contenu et objectif : Lois de probabilité associées à la loi normale, échantillonnage et distribution d'échantillonnages (moyenne variance proportion), estimateur, estimation ponctuelle et par

intervalle de confiance, taille d'échantillon. Il s'agit également de préparer à l'étude de l'économétrie, principaux tests paramétriques (moyenne, proportion, variance). Tests non paramétriques

HISTOIRE DES FAITS ET DE LA PENSEE ECONOMIQUES

Chargée de Cours : S. BLAISE

Objectifs : Ce cours vise à introduire au pluralisme des approches en économie. Dans une perspective historique et chronologique, il s'agit de présenter des faits stylisés et de mettre l'accent sur les conditions de production des principaux courants de pensée économique. Nous montrerons que notre discipline, en tant que science sociale, est traversée depuis sa naissance par de nombreuses controverses politiques et des oppositions doctrinales qui sont encore au cœur des problématiques modernes.

Contenu : La naissance de l'économie politique, L'économie devient une science, Cycles et crises du système capitaliste.

FISCALITE

Chargé de Cours : Professionnel

Objectifs et contenu : Appréhender les grandes lignes de la fiscalité des entreprises au niveau national et en Nouvelle-Calédonie. Les différentes méthodes d'imposition et leur mode de calcul.

Bureautique et tableurs

Chargé de Cours : Professionnel

Objectifs et contenu : Dans le cadre de ce cours les étudiants apprendront à utiliser efficacement une suite bureautique et plus précisément un logiciel de type « tableur » (graphique, mises en forme conditionnelles, macro, etc.)

SPORT

Chargé de Cours : B. MANTEZ, E. MICHALAK

Objectif : Augmenter son niveau de performance physique, connaître les règlements et la logique de l'activité, devenir autonome dans sa pratique. Pouvoir être noté dans le cadre du LMD, sur une ou plusieurs pratiques physiques en qualité de débutant, initié ou confirmé à chaque semestre.

Lieu et horaire : Voir la liste des activités sportives en début de semestre, dans le programme semestriel des activités. Inscriptions auprès des enseignants, aux jours et horaires indiqués, sur les lieux de pratique.

SEMESTRE 4 ECONOMIE-GESTION

MICROECONOMIE 4 : L'EQUILIBRE GENERAL

Chargé de Cours : C.RIS

Objectifs : L'équilibre général en économie d'échange. Optimum de Pareto. Théorèmes de l'économie du bien-être.

Contenu : L'équilibre général en économie de production.

MACROECONOMIE 4 : LES ANTICIPATIONS

Chargée de Cours : S. BLAISE

Objectif : Ce cours de macroéconomie est consacré à des approfondissements, fondés notamment sur le rôle des anticipations des agents économiques. Il présente le contexte économique historique dans lequel émergent l'analyse monétariste (Friedman et l'hypothèse d'anticipations adaptatives) et la révolution des anticipations rationnelles (Lucas et la Nouvelle Ecole Classique) tout en introduisant à l'analyse dynamique des marchés.

Contenu : Analyse monétariste de la stagflation et fondements microéconomiques de la courbe de Phillips ; Les anticipations : outils fondamentaux, applications à la consommation et à l'investissement, retour sur les modèles IS-LM et AS-AD ; La Nouvelle Ecole Classique et l'impuissance des politiques conjoncturelles.

COMPTABILITE DE GESTION

Chargé de Cours : G. LUX

Objectif : La comptabilité des coûts (ou comptabilité analytique) est l'un des dispositifs mis en œuvre par le contrôle de gestion. Elle repose sur des concepts et des outils dont l'application reste contingente à la stratégie et à l'organisation des entreprises.

L'objectif de ce cours est de sensibiliser les participants aux problématiques du calcul et de l'analyse des coûts dans les entreprises.

Contenu : Introduction à la comptabilité des coûts, Coûts complets – Méthodes des coûts par activité, Coûts complets – Spécificités de traitement, Imputation rationnelle, Méthodes des coûts par activité, Les coûts partiels (le modèle coût – volume – profit), Introduction aux écarts.

MARKETING ET ETUDES DE MARCHE

Chargé de Cours : B.GUSTIN

Objectif : L'analyse du marché étant un préalable à la mise en place d'actions marketing ce cours a pour objectif de permettre aux étudiants de maîtriser les théories et les techniques d'étude de marché en marketing.

Contenu : La première partie du cours s'intéressera essentiellement aux théories du comportement du consommateur et leur mise en application. La deuxième partie sera centrée sur les études de marché (la démarche, les études qualitatives et quantitatives).

En TD, les étudiants auront à réaliser une étude de marché dans son intégralité en se servant du logiciel Ethnos.

ANGLAIS

Chargé de Cours : E.HALLEZ

Objectifs : - Globalization ; - The European Community ; Writing a CV ; Environment & Economy ; Management & Industrial Action

Contenu : Les TD utiliseront comme support des textes, des articles, de l'iconographie et des documents sonores d'actualité selon le besoin ; ils seront accompagnés d'exercices d'exploitation orale et écrite (lexicale et grammaticale) appropriés.

THEORIE DES ORGANISATIONS

Chargé de Cours : L. LE COEUR

Objectif :

Le cours de « théorie des Organisations » vise à transmettre un socle commun de connaissances et de compétences à travers l'étude de plusieurs grilles d'analyse des organisations. Ces grilles sont issues de travaux de différents auteurs et écoles, notamment produits au cours du siècle dernier. Elles constituent un des éléments de langage commun des managers, cadres et dirigeants des entreprises et organisations. Comprendre ce qu'est une théorie des organisations ; Connaître les principaux courants de théories des organisations ; Maîtriser les principaux concepts issus des théories des organisations ; Mieux appréhender la place et le rôle de management des organisations

Contenu : Histoire de la théorie des organisations ; Illustrations du management des organisations ; Etudes de cas

ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT

Chargée de CM : S.BLAISE

Objectifs : Ce cours est consacré à l'étude du processus de développement et de ces enjeux. Il présente les principales théories du développement économique et humain avec une attention particulière aux questions liées au financement du développement, au rôle du capital humain et social ainsi qu'à la durabilité du développement.

Contenu : Accumulation du capital et industrialisation (années 50) ; Vers une adaptation des modèles de croissance ? (années 60) ; La stratégie des « besoins humains de base » (années 70) ; Consensus de Washington et programmes d'ajustement structurel (années 80) ; Crise et reformulation du consensus de Washington (années 90) ; Le développement durable, nouveau paradigme du développement ?

DROIT DES SOCIETES

Chargé de Cours : T. Le GOFF

Objectifs et contenu : notions générales du contrat de société, ses éléments constitutifs, la notion d'associé, la notion de dirigeant et de mandataire social et les responsabilités encourues, la vie d'une société de l'acquisition de la personnalité morale jusqu'à sa liquidation et les grandes distinctions ensuite classiques entre sociétés à responsabilité limitée ou illimitée, sociétés de personnes, sociétés de capitaux et sociétés par actions

COMMERCE INTERNATIONAL

Chargé de Cours : B. GUSTIN

Objectifs : Compléments d'économie internationale et finance internationale, introduction aux techniques du commerce international.

Contenu : Les théories du commerce international. Les incoterms ; le transport des marchandises ; les opérations douanières ; les paiements internationaux (le crédit documentaire) ; la couverture du risque de change ; l'adaptation du produit à l'international ; la communication internationale ; la présence commerciale sur les marchés internationaux.

INFORMATIQUE ET BASES DE DONNEES

Chargé de Cours : Professionnel

Objectif : Renforcement de la maîtrise du tableau (tableaux croisés dynamiques, ...). Comprendre le principe de fonctionnement et l'intérêt d'une base de données. Les étudiants doivent être capables d'apprécier la nécessité du passage à une base de données relationnelle par rapport à une base de données sur tableur. Ils doivent pouvoir créer une base de données simple (au sein d'une petite entreprise) ou pouvoir être un interlocuteur efficace face au concepteur d'une base de données complexe (dans une entreprise plus importante). Tables, clés, liaisons, requêtes, formulaires, mise en place d'une base de données simple avec une interface utilisateur ergonomique.

PRATIQUES COMPTABLES

Chargé de Cours : L. LECOEUR

Objectif : Appréhender la problématique de l'organisation pratique d'une comptabilité et de sa mise en œuvre.

Contenus : comptabilité en système classique à journal unique ; division du journal et système centralisateur ; comptabilité en système intégré ; utilisation des fonctions principales du logiciel intégré EBP

SPORT

Chargé de Cours : B. MANTEZ, E. MICHALAK

Objectif : Augmenter son niveau de performance physique, connaître les règlements et la logique de l'activité, devenir autonome dans sa pratique. Pouvoir être noté dans le cadre du LMD, sur une ou plusieurs pratiques physiques en qualité de débutant, initié ou confirmé à chaque semestre

Lieu et horaire : Voir la liste des activités sportives en début de semestre, dans le programme semestriel des activités. Inscriptions auprès des enseignants, aux jours et horaires indiqués, sur les lieux de pratique.

SEMESTRE 5 ECONOMIE-GESTION

ECONOMETRIE

Chargée de Cours : M. BUNEL

Objectifs : Acquérir de solides connaissances sur les techniques statistiques les plus utiles en économétrie et en analyse de données. Apprendre à manipuler un logiciel d'économétrie R© et mettre en application des estimations à partir d'une base de données. Apprendre à interpréter les résultats et à juger de la qualité des estimations à partir des tests usuels. ; Réalisation d'un dossier d'application.

Contenu : Chapitre 1. Présentation de l'analyse de données Le modèle de régression simple ; Chapitre 2. Le modèle de régression simple et multiple ; Chapitre 3. Les tests usuels et méthodes d'estimation alternatives

STRATEGIE

Chargé de Cours : B.GUSTIN

Objectifs : être capable d'identifier le rôle de stratégie dans les processus de décision de l'entreprise et présenter les principaux concepts et instruments d'analyse stratégiques :

Contenu: Définition et présentation de la démarche stratégique. Les concepts fondamentaux (structures de l'organisation, niveaux d'analyse, segmentation stratégique). Les modèles stratégiques (SWOT, PORTER, ressources et compétences, modèles alternatifs). Les portefeuilles d'activités (BCG, Mc Kinsey, ADL) et nouveaux instruments d'analyse. Conclusion : les trajectoires de développement de l'entreprise.

ANGLAIS DES AFFAIRES 1

Chargé de Cours : S. COUCH

Objectif : Anglais des tests / concours. Préparation au TOEIC / TOEFL / IELTS et aux concours.

Contenu : Les TD utiliseront comme support des exercices type des différents tests de langues et aux concours d'entrée aux grandes écoles de commerce et de gestion

GRANDS PROBLEMES ECONOMIQUES CONTEMPORAINS

Chargé de Cours : Professionnel

Objectif : La montée des interdépendances accélère la transmission internationale des crises. Ce cours est consacré à l'étude théorique et historique de la mondialisation. Chaque partie de cours combine un exposé, une synthèse et des études de cas.

Contenu : Mondialisation commerciale et financière.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Chargé de Cours : H. CHARDON

Objectif : Evolution historique de la GRH ; la révolution industrielle et l'émergence des problèmes associés aux facteurs humains; le Taylorisme et l'OST; la psychologie industrielle; les approches institutionnelle, systémique, stratégique, situationnelle et de contingence.

Contenu : La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION

Chargé de Cours : Professionnel

Objectif et contenu : Place et rôle du système d'information, évolution technologique et prise en compte des changements organisationnels, dématérialisation des documents et des procédures, signature électronique...

MICROECONOMIE 5 : ECONOMIE PUBLIQUE

Chargé de Cours : M. BUNEL

Objectif : Présentation des concepts et théories de l'économie publique et du soutien politique.

Contenu : Introduction : Présentation de l'économie publique.

Dans un premier chapitre le cours présente les difficultés pour déterminer une fonction d'utilité collective à partir des préférences individuelles (critère de Kaldor-Hicks, paradoxe de Condorcet, théorème d'impossibilité d'Arrow). Le second chapitre abandonne l'hypothèse du gouvernant bienveillant pour celle d'agent « chercheur de réélection » et à partir du cas de la protection commerciale détaille notamment les approches de soutien politique en termes de régulation et de compétition électorale (+ impact en termes de bien-être).

ANALYSE FINANCIERE

Chargé de Cours :: F. KATRAWA

Objectifs : maîtriser les connaissances et instruments permettant de comprendre les choix financiers faits par l'entreprise :

Contenu : Le diagnostic financier : activité, structure, marge, rentabilité, solvabilité, risque de faillite et flux de trésorerie, le rôle des banques et partenaires financiers. La rentabilité : rentabilité des actifs engagés et maximisation de la richesse de l'actionnaire (choix des investissements et coût du capital)

MACROECONOMIE DYNAMIQUE

Chargé de Cours : Mission

Objectif : Ce cours explore les concepts de croissance et de développement économiques

Contenu : Les sources de la croissance – le modèle de Solow. La croissance endogène, sources et conditions. Le débat sur la convergence des économies (mesures et applications). Le rôle des institutions dans la croissance et le développement.

CONTRÔLE DE GESTION

Chargé de Cours : G. LUX

Objectifs : Le contrôle de gestion est une fonction en pleine mutation, dont les évolutions les plus marquantes sont sa transversalité et son ancrage stratégique. Son architecture repose néanmoins sur une structure organisationnelle verticale qui est la base des différents dispositifs mis en œuvre. Les objectifs de ce cours sont de sensibiliser les participants aux missions d'une fonction contrôle de gestion, à son architecture (les centres de responsabilité et les prix de cession interne) et à l'évaluation et au pilotage des performances (tableaux de bord et indicateurs).

Contenu : Systèmes de contrôle de gestion et évaluation de la performance Introduction au contrôle de gestion. Les indicateurs de la performance. Stratégie et tableaux de bord. Calculs de coûts avancés. Organisation de la logistique.

GESTION COMMERCIALE

Chargée de CM : B.GUSTIN

Objectifs : renforcer les connaissances et aborder des problématiques plus complexes. Travail sur étude de cas. Connaissance approfondie et mise en pratique des variables du mix marketing.

Contenu : Participer aux décisions marketing de la gestion d'un produit ou d'un service (définir les politiques de prix, de produit, de distribution et de communication). Préparation aux cas de concours d'entrée des écoles supérieures de commerce ou similaires

METHODE DE PREVISIONS (GESTION DE PROJET)

Chargé de Cours : Professionnel

Objectifs: Initier les étudiants à la gestion de projet, Gérer des projets en entreprise

Contenu : 1^{re} partie : La mise en œuvre. Le cours abordera l'organisation d'un projet, les phases, l'organisation du suivi. 2^e partie : le management de projet : rôle du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et d'une manager d'équipe

ECONOMIE DES RESSOURCES NATURELLES

Chargée de Cours : S.BLAISE

Objectif : Ce cours introduit à l'économie des ressources naturelles. Il vise à (i) analyser le rôle des ressources naturelles dans l'économie (en particulier l'économie calédonienne), (ii) maîtriser de façon élémentaire les méthodes d'analyse économique propre aux ressources naturelles : renouvelable et non-renouvelables, (iii) présenter les politiques économiques poursuivies à l'égard des ressources naturelles : fiscalité et rente économique, réglementation, droits de propriété et autres dispositifs institutionnels d'auto-organisation.

Contenu : Etat des lieux mondial des ressources stratégiques ; Economie des ressources naturelles versus économie écologique ; Théories de l'extraction optimale des ressources non renouvelables ; L'exploitation de ressources renouvelables ; Quelle gouvernance des biens communs ? ; Capital naturel et développement de la Nouvelle-Calédonie.

CULTURE GENERALE : PROBLEMES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIAUX

Chargé de Cours : Professionnel

Objectif : Se préparer aux épreuves de culture générale des concours administratifs.

Le cours présente dans une approche systématique la vingtaine de thèmes correspondant aux problèmes politiques, économiques et sociaux. Cette unité d'enseignement vise à préparer à l'épreuve écrite de culture générale des concours administratifs ainsi qu'à l'épreuve orale de Jury portant sur un sujet de culture générale. La méthode du cours consiste en des enseignements magistraux sur chacun de ces thèmes, sur des notices bibliographiques et biographiques liés, ainsi que sur un suivi de l'actualité.

Contenu : Les thématiques proposées sont la prise en compte, et la mesure du bien-être des populations dans le contexte de crise économique actuelle", les nouveaux médias et les problèmes de l'information; l'importance économique de la culture, le vieillissement de la population et ses conséquences, le développement durable, la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique.

JAPONAIS CONFIRMÉ

Chargé de Cours : Professionnel

Objectif : Acquisition de compétence de communication, notamment dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion. Les étudiants seront en mesure de présenter un exposé sur un thème choisi.

Pré-requis : Avoir suivi l'enseignement du japonais au semestre 4.

Contenu : Lecture et écriture de kanji ; Vocabulaire juridique et économique ; Utilisation de l'outil informatique ; Travail sur texte, articles, supports sonores sur des thèmes d'actualité

LV2 CHINOIS CONFIRME

SPORT

Chargés de TP : B. MANTEZ, E. MICHALAK

Objectif : Augmenter son niveau de performance physique, connaître les règlements et la logique de l'activité, devenir autonome dans sa pratique Pouvoir être noté dans le cadre du LMD, sur une ou plusieurs pratiques physiques en qualité de débutant, initié ou confirmé à chaque semestre. Pouvoir pratiquer librement une ou plusieurs activités sans être noté, à chaque semestre.

SEMESTRE 6 ECONOMIE-GESTION

ANGLAIS DES AFFAIRES 2

Chargé de Cours : E. HALEZ

Objectif : -Looking for a job ; Finance & banks ; Graphs ; Economic Fluctuations ; Business Concerns

Contenu : Les TD utiliseront comme support des textes, des articles, de l'iconographie et des documents sonores d'actualité selon le besoin ; ils seront accompagnés d'exercices d'exploitation orale et écrite (lexicale et grammaticale) appropriés avec une attention plus particulière sur la compréhension orale

ECONOMIE DU TRAVAIL

Chargé de Cours : Y. L'HORTY

Objectifs : Comment se déterminent les salaires entre les partenaires sociaux ? Comment rémunérer les employés effectuant un travail en équipe ? Comment les salaires intègrent-ils les différentes pénuries (manque d'offres d'emplois, rareté de certaines compétences) observés sur le marché du travail ? Telles sont les questions que ce cours se propose de traiter. L'économie du travail analyse également le chômage : quels sont ses principaux déterminants : inadéquation entre compétences demandées et offertes, niveaux des salaires, niveau et composition de la demande adressée aux entreprises ? Quelle est l'efficacité des politiques d'emploi et de résorption du chômage ?

Contenu : Aperçu empirique du marché du travail. La demande et l'offre de travail. L'équilibre sur le marché du travail. La formation des salaires. Le chômage. Syndicalisation et négociations collectives.

PLANIFICATION FINANCIERE - BUDGET

Chargé de Cours : G. LUX

Objectifs : Objectifs et modalités générales d'un système de planification financière en entreprise ; Préviation des ventes ; Architecture budgétaire (commercial, production, achats, stocks); Budgets et plan de trésorerie.

Contenu : appréhender et maîtriser les principaux objectifs et outils nécessaires à la planification financière en entreprise, dans le cadre d'une perspective stratégique de moyen et long termes

MODELISATION ECONOMIQUE

Chargé de Cours : Professionnel

Contenu : Partie 1 – Modèle input-output : Modèle TABLO. Rappels de comptabilité nationale (tableau des entrées/sorties en particulier), Projection en volume, Projection à prix courants, Endogénéisation des prix, Introduction du compte des ménages, Construction du tableau économique d'ensemble et du tableau des opérations financières, Application à la Nouvelle-Calédonie Partie 2 – Modélisation économétrique. L'économétrie permet-elle de départager des théories économiques concurrentes ? Le cas de la détermination des salaires

SPORT

Chargé de Cours : B. MANTEZ, E. MICHALAK

Objectif : Augmenter son niveau de performance physique, connaître les règlements et la logique de l'activité, devenir autonome dans sa pratique Pouvoir être noté dans le cadre du LMD, sur une ou plusieurs pratiques physiques en qualité de débutant, initié ou confirmé à chaque semestre

Lieu et horaire : Voir la liste des activités sportives en début de semestre, dans le programme semestriel des activités. Inscriptions auprès des enseignants, aux jours et horaires indiqués, sur les lieux de pratique.

JEU D'ENTREPRISE :

Chargé de Cours : B. GUSTIN

Objectif : Mise en situation d'acteurs de l'entreprise à travers 3 modules complémentaires orientés marketing-vente.

Contenu Module 1 : jeu d'entreprise orienté marketing avec élaboration d'un concept-produit et présentation commerciale du résultat. Evaluation basée sur le concept du produit élaboré et l'argumentation orale. Module 2 : simulation de négociation-vente d'un produit du marché des professionnels. Travail préalable sur l'argumentaire et la négociation orale. Evaluation basée sur une négociation-vente « en situation réelle » (oral). Module 3 : jeu d'entreprise orienté marketing s'appuyant sur une étude de cas modélisée par un logiciel informatique. Evaluation basée sur des critères de résultats effectifs, et non de moyens mis en œuvre. Ces modules comportent du travail en groupe et de la communication orale.

ANALYSE DE LA CONJONCTURE

Chargé de Cours : Professionnel

Objectif: Il s'agit de présenter les principaux outils de l'analyse conjoncturelle.

Contenu : Définitions et objectifs ; Les activités des entreprises, des ménages, et des pouvoirs publics ; L'environnement international.

ENTREPRENEURIAT

Chargé de Cours : B .Gustin

Objectif: Ce cours a pour objectif d'apporter aux étudiants un certain nombre de points de repères relatifs à l'acte d'entreprendre. Une place particulière est donnée à la compréhension et à l'analyse critique des conditions, des modalités, et du processus de mise en œuvre d'une entreprise nouvelle.

Contenu : Partie 1 : la définition du projet I. L'analyse du projet personnel Partie 2 : L'analyse stratégique I. L'étude de la demande

STAGE

Méthodologie associée au stage

Chargé de Cours : B. GUSTIN

Rapport de stage et soutenance orale : L'étudiant doit faire un report d'informations reprenant sa mission et la réalisation de celle-ci, en démontrant au jury qu'il a été capable de mettre en œuvre des méthodes et des outils de résolution de problèmes en rapport avec le niveau de la formation. La forme de la soutenance doit être la plus « professionnelle » possible, et devra mettre en avant les difficultés rencontrées et les méthodes pour surmonter ces difficultés.

Intégration en milieu professionnel : stage

Suivi : le suivi est assuré individuellement par des tuteurs de l'université : enseignants des matières en rapport avec la mission à effectuer lors du stage

Durée du stage : minimum 8 semaines suivant les horaires et l'organisation de l'entreprise

Objectif : Utiliser les compétences acquises au cours des 5 semestres afin de résoudre un ou plusieurs problèmes de l'entreprise ou de l'administration. Sans être du niveau de la conceptualisation des outils, l'étudiant doit montrer sa capacité à mettre en œuvre et à adapter les connaissances, méthodes, techniques et outils découverts lors de la formation.

GUIDE DES ÉTUDES

5 - Règlement des études

1. Le cadre réglementaire

La licence délivrée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie est un diplôme national conférant le grade de licence.

Le présent document s'inscrit dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, articles : D. 613-1, D. 613-2, D. 613-3, D. 613-4, D. 613-5, D. 684-2 relatifs aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise ;
- Arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence ;
- Loi n° 2013-1005 du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence ;
- Charte anti-plagiat approuvée par le conseil d'administration de l'UNC le 11 décembre 2015
- Arrêté ministériel d'accréditation pour l'UNC à délivrer des diplômes nationaux
- Délibération du conseil d'administration du 9 décembre 2016

Après validation par le conseil d'administration de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, ce règlement est porté à la connaissance du public par voie d'affichage et est accessible sur le site Internet de l'établissement.

Ce règlement s'applique aux étudiants inscrits dans les mentions de licence :

- Lettres
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours Anglais
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours : Langues et cultures océaniques
- Langues étrangères appliquées, parcours : anglais-espagnol
- Langues étrangères appliquées, parcours : anglais-chinois
- Langues étrangères appliquées, parcours : anglais-japonais
- Histoire
- Géographie et aménagement

- Droit
- Economie et Gestion

- Mathématiques
- Physique, Chimie
- Informatique
- Sciences de la Vie et de la Terre

2. Les inscriptions

2.1. L'accès

L'accès à la licence est ouvert aux étudiants ayant obtenu :

- soit le baccalauréat ;
- soit le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ;
- soit un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat en application de la réglementation nationale ;
- soit une validation prévue à l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

Le niveau de langue française requis pour l'inscription des étudiants étrangers est : B2

2.2. L'inscription administrative

L'inscription administrative est annuelle conformément aux dispositions nationales.

Toutefois lorsque le parcours de formation de l'étudiant le justifie, l'UNC peut percevoir les droits de scolarité par semestre correspondant à la moitié des taux fixés.

Les conditions d'inscription administrative dans chaque année d'études sont définies dans le paragraphe « les règles de progression ».

La date limite d'inscription est fixée par décision du président de l'université.

Les trois types d'inscription administrative possibles à l'UNC sont :

- inscription principale ;
- inscription complémentaire : inscription prise en plus de l'inscription principale, soit pour obtenir un diplôme différent, soit pour obtenir les semestres non acquis du cursus suivi en inscription principale ;
- une inscription cumulative : pour les étudiants inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles dans un lycée de Nouvelle-Calédonie conventionné avec l'UNC.

2.3. L'inscription pédagogique

L'inscription pédagogique aux parcours et éléments optionnels est faite au plus tard au début de chaque semestre, avec possibilités de modification dans les 8 jours qui suivent le début de l'enseignement optionnel, sans possibilité de modification ultérieure.

Exception est accordée aux formations du département DEG : les inscriptions pédagogiques aux EC optionnels du semestre 6 sont organisées à la mi-avril, sans possibilité de modification ultérieure.

Dans le cas où une inscription administrative tardive ne permet pas le respect de la condition ci-dessus, l'inscription pédagogique doit être faite dans la semaine suivant l'inscription administrative, sans possibilité de modification ultérieure.

L'inscription pédagogique aux parcours et éléments optionnels est effectuée par les étudiants via l'application IPWeb.

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

2.4. Cas particuliers :

Le statut d'auditeur libre permet à toute personne intéressée par les préparations à des diplômes nationaux dispensés à l'UNC de s'inscrire à l'Université pour y suivre des cours, sans condition préalable : aucun titre ou diplôme n'est exigé pour obtenir ce statut. En aucun cas, le statut d'auditeur libre ne peut permettre à cet auditeur de bénéficier d'avantages donnés aux étudiants. Les auditeurs libres assistent aux cours magistraux (CM) et aux travaux dirigés (TD) des licences des départements DEG, ST et LLSH dans la limite des places disponibles, les étudiants ayant priorité sur les auditeurs libres. En revanche, ils ne participent pas aux T.P (travaux pratiques) et ne se présentent pas aux épreuves d'évaluation correspondant aux enseignements.

Les étudiants inscrits en complémentaire dans un même diplôme s'inscrivent pédagogiquement aux EC du ou des semestre(s) non acquis, conformément aux règles de progression.

3. L'organisation des études

3.1. Parcours, UE, EC, ECTS

La licence est organisée sur six semestres (S1 à S6).

La licence est composée d'unités d'enseignement (UE). Chaque UE contient un ou plusieurs éléments constitutifs (EC). Les parcours sont organisés en UE pouvant contenir des EC obligatoires, des EC optionnels disciplinaires et des EC facultatifs choisis par l'étudiant sur la liste fixée par l'université.

Des crédits ECTS (European Credits Transfer System ou système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE et aux EC et sont répartis par points entiers. La licence sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 crédits ECTS à raison de 30 ECTS par semestre.

3.2. Types d'enseignement

Quatre types d'enseignements sont assurés :

Les cours magistraux (CM) : ils sont à la base de l'enseignement et réunissent l'ensemble des étudiants inscrits à la formation.

Les travaux dirigés (TD) : ils illustrent et complètent le cours par des exercices d'application. La participation active des étudiants, réunis en groupe, y est essentielle.

Les travaux pratiques (TP) : ils permettent d'offrir dans certains enseignements le lien entre théorie et application.

Les stages et projets : ils offrent l'occasion à l'étudiant de se livrer à un travail personnel dans un environnement professionnel ou de recherche. Ils offrent à l'étudiant un contact privilégié avec le milieu professionnel auquel il se destine et lui permettent d'en apprécier les spécificités.

La licence peut comprendre une période de stage en milieu professionnel donnant droit à l'obtention d'ECTS ou bonification.

Sauf disposition spécifique de la formation, l'étudiant a la charge de trouver son organisme d'accueil. Le bureau de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle de l'université peut l'aider dans ses démarches de recherche de stage. Tout stage fait l'objet d'un encadrement, d'un suivi particulier, d'une évaluation.

Une convention de stage est délivrée à l'étudiant une fois l'accord du coordonnateur des stages et du tuteur et dûment signée par le président de l'UNC ou son délégataire.

Le stage ne doit pas commencer avant la signature de la convention par l'étudiant, le représentant de l'organisme d'accueil du stage et le coordonnateur des stages.

4. Le régime de présence et d'assiduité

La présence aux séances de travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

Attention :

- lors des CM, des épreuves de contrôles continus peuvent être organisées. Les étudiants seront prévenus soit par voie d'affichage, soit par courriel, de la date, heure, et durée de l'épreuve.
- la présence des étudiants bénéficiant d'une bourse d'Etat française ou étrangère aux séances de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

4.1. Dérogations

Des dérogations peuvent être prévues dans le cadre de modalités pédagogiques et d'évaluation adaptées aux étudiants à statut spécifique. Une offre pédagogique adaptée est établie avec l'étudiant dès le début de l'année universitaire.

La demande de dispense d'assiduité, document téléchargeable à partir du site web, doit être adressée par l'étudiant au président de l'UNC au plus tard trois semaines après la rentrée de chaque semestre. Cette demande accompagnée de tous les justificatifs nécessaires à la prise de décision, est transmise au responsable de la formation pour avis avant décision du président.

4.2. Absences

En dehors de ces dérogations, dans un délai de soixante-douze heures, toute absence doit être justifiée par la remise d'un certificat au secrétariat de département. Selon les procédures internes aux départements, une copie peut être transmise à l'enseignant chargé de l'enseignement concerné.

Il appartient au responsable de la formation d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par EC, l'étudiant absent obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet EC.

L'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu entraîne la note de « 0 » à cette épreuve.

Les conséquences d'une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

5. Les modalités de contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont communiquées à l'étudiant au plus tard à la fin du premier mois d'enseignement de l'année universitaire.

Ces modalités indiquent le nombre minimum d'épreuves, leur nature (Contrôle Continu (CC) ou examen terminal ou examen oral ou rédaction d'un mémoire, d'un rapport), leur durée, leur coefficient ainsi que la répartition entre le contrôle continu et l'examen terminal, et la place respective des épreuves écrites et orales, quand il y a lieu.

Ces modalités, adoptées par le conseil d'administration de l'UNC, ne peuvent être modifiées ni en cours d'année, ni entre les sessions.

Chaque semestre de licence est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues aux UE auxquelles les étudiants sont inscrits administrativement et pédagogiquement.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal.

Selon les modalités prévues pour chaque EC, le contrôle des connaissances repose sur une ou plusieurs épreuves dont les résultats participent au calcul de la moyenne de l'EC. Ces épreuves sont les suivantes :

- le contrôle continu : il repose sur des travaux et exercices présentés par écrit et/ou oralement, mais aussi sur la participation, selon l'organisation propre à chacun des EC (deux notes sont requises au minimum pour établir la moyenne du contrôle continu intégral). L'organisation du contrôle continu est expliquée par chacun des enseignants dès leur première séance d'enseignement.
- l'examen terminal : il comprend une épreuve écrite ou orale organisée en fin de semestre. Pour les épreuves écrites, l'anonymat des copies est strictement respecté.

Quand il est prévu, l'examen terminal est obligatoire, même pour les étudiants dispensés d'assiduité.

- l'évaluation sur dossier, projet, rapport, mémoire : lorsqu'elle est prévue dans l'organisation d'un EC, elle est obligatoire, même pour les EDA.
- le stage : le stage doit faire l'objet d'une soutenance et/ou d'un rapport. L'organisation de l'évaluation du stage est spécifique à chaque formation et doit être explicitement transmise aux étudiants.

Les parts respectives entre le contrôle continu et l'examen terminal sont indiquées dans les modalités de contrôle des connaissances.

Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 peuvent être conservés pour la session de rattrapage, selon les modalités de contrôle des connaissances propres à chaque EC.

Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.

Attention :

Un étudiant, inscrit en complémentaire sur deux années de licence :

- peut suivre les enseignements et se présenter aux examens des EC des années auxquels il est inscrit administrativement selon les possibilités de l'emploi du temps ;
- doit prioritairement suivre les enseignements et se présenter aux examens des EC des semestres inférieurs non acquis (ex : pour L2-L1, les épreuves de L1 ; pour L3-L2, les épreuves de L2).

Cas particulier des étudiants dispensés d'assiduité – EDA :

Lorsque l'EC est uniquement évalué en contrôle continu, l'EDA participe à l'ensemble des épreuves de contrôle continu.

Lorsque l'EC est évalué par les deux modes combinés d'évaluation : examen terminal et contrôle continu, l'étudiant choisit lors de sa demande de dispense d'assiduité entre les deux modes d'évaluation suivants :

- soit il se soumet à la totalité des épreuves de contrôle continu et à l'examen terminal ;
- soit il se soumet uniquement à l'épreuve d'examen terminal.

Ce choix est irrévocable.

A défaut de choix, l'EDA sera soumis uniquement à l'épreuve d'examen terminal.

Les éléments facultatifs et leur bonification

Les éléments facultatifs sont les activités physiques et sportives, l'engagement étudiant, les certifications, les langues : langues océaniques, l'espagnol, le japonais et le chinois, les stages.

Règles applicables à tout bonus :

- Les étudiants doivent être pédagogiquement inscrits pour demander à valoriser les enseignements bonifiables ;
- Les étudiants doivent choisir par niveau de licence, l'enseignement sur lequel reposera la bonification. La bonification ne sera effective que sur un semestre d'une année universitaire ;
- Tout enseignement bonifiable peut être suivi tout au long de l'année, à la seule condition de s'y inscrire pédagogiquement sur les 2 semestres.

Tous les éléments facultatifs donnent lieu à des points bonus sur la moyenne du semestre dont le barème est le suivant :

Barème d'application du bonus :

- 10 et 12,49 sur 20 : 0,1
- 12,5 et 14,49 sur 20 : 0,2
- 14,5 et 16,49 sur 20 : 0,3
- 16,5 et 18,49 sur 20 : 0,4
- 18,5 et 20 sur 20 : 0,5

Les activités physiques et sportives

L'étudiant peut pratiquer une activité physique et sportive sous 3 formes : une pratique libre réalisée en loisirs, une pratique intégrée dans les maquettes pédagogiques et créditée par des ECTS et une pratique notée (bonus).

Pour cette dernière, les étudiants s'inscrivent pédagogiquement dans une activité et se voient attribuer une note sous la forme d'un bonus à l'issue du semestre. Le sport en bonus ne peut être choisi qu'une fois par année universitaire. Un étudiant peut pratiquer le même sport sur 2 semestres, mais dans ce cas, il sera noté sur le semestre de son choix et il pratiquera de manière libre à l'autre semestre. En cas de redoublement, le bonus ne peut pas être reporté d'une année sur l'autre.

L'engagement étudiant au bénéfice des étudiants en situation spécifique, notamment de handicap

Il s'agit d'être le tuteur des étudiants en situation particulière, notamment les étudiants handicapés inscrits dans la même formation, ce tuteur prend et leur restitue leurs notes pendant et après les enseignements et les aide globalement dans leur intégration à l'UNC. Le tuteur engagé devra également participer aux actions mises en œuvre par l'Espace Uni-Handicap (EUH), actions visant à la prise de conscience des usagers valides, de la réalité des handicaps.

Un dossier de candidature et de motivation est à retirer au bureau de l'EUH.

Les certifications

Afin que les étudiants puissent se préparer aux certifications, tous les emplois du temps hebdomadaires de licence laisseront 2 créneaux d'1 heure ou 1 créneau de 2 heures, vides(s) de tout enseignement rattaché à la mention.

Sous forme d'EC, les préparations aux certifications seront placées dans une UE transversale aux semestres pairs, apportant bonus à ces semestres.

L'étudiant devra informer la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante - bureau de la scolarité de sa composante - de la présentation aux certifications et de ses résultats obtenus. Via un état

récapitulatif individualisé qui mentionnera le cursus de certifications suivies, le jury aura connaissance, lors de la délibération de compensation annuelle de S6, pour chaque étudiant de l'année et du niveau d'inscription et des résultats/score/ certificat obtenus, et pourra s'il le souhaite octroyer des points jurys au regard des certifications obtenues.

Les certifications d'aptitudes et de compétences ainsi obtenues seront inscrites dans le supplément au diplôme édité par l'UNC.

La préparation au certificat informatique et internet niveau 1

Le C2i1 se compose de deux parties : une partie dite théorique et une partie pratique. La préparation ne concerne que la partie pratique du C2i1 ; toute la partie dite théorique est supposée être acquise avec les supports en ligne (autoformation).

L'évaluation du C2i1 se fait en deux étapes :

1. Des séances de certification de la partie théorique sont organisées une fois par semestre sur la base du volontariat. Il s'agit d'un QCM.
2. La partie pratique est évaluée dans le cadre des éléments facultatifs bonifiables.

La préparation à la certification Voltaire

L'objectif du projet Voltaire est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française des candidats, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat en orthographe a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester un niveau en orthographe française auprès des recruteurs et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice.

Le score de la Certification Voltaire est compris entre 0 et 1000 points. Les scores obtenus permettent d'identifier le niveau de maîtrise de langue française. À titre de référence,

- un score de 500 points ou plus indique que les règles de l'orthographe d'un français courant sont bien maîtrisées;
- un score de 700 points certifie une très bonne maîtrise des règles orthographiques, des exceptions, des nuances grammaticales ; un candidat ayant ce score peut être un référent en matière d'orthographe dans les écrits professionnels et pourra utilement apporter ses compétences pour relire et améliorer les écrits de ses collègues ;
- au-delà de 900 points, le candidat est un expert en orthographe.

Pour aider à préparer la Certification Voltaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie prend en charge le financement, sur demande, du coût de l'accès à la plateforme d'entraînement Voltaire.

Le coût du passage de la certification est de 19 euros pour les étudiants de l'UNC ; coût pris en charge par l'établissement.

Une fois inscrit à une séance de certification, la présence est obligatoire. Un étudiant peut se désinscrire avant la date de clôture des inscriptions soit 15 jours avant le jour de la séance de certification.

Au moins quatre séances de certification seront programmées chaque année.

La préparation à la certification CLES 1

Le centre de ressources en langues – CRL – propose un contrat pédagogique avec des alternances de CM, TD et travaux à faire en auto-formation, ateliers au choix (conversation, cinéma, théâtre) avec l'obligation d'une auto-évaluation dans un carnet de compétences qui préparent les étudiants à la certification.

6. La validation des EC, UE, semestres

Un EC est acquis :

- dès lors que la moyenne des notes obtenues dans cet EC est égale ou supérieure à 10/20. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire ;
 - par compensation au sein d'une UE acquise, quel que soit le mode d'acquisition de l'UE ;
- La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Une UE est acquise :

- dès lors que la moyenne pondérée des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire ;
- par compensation au sein d'un semestre de parcours type. Elle est définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'UE emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Un semestre de parcours-type est acquis :

- dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;
- par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).
- par compensation annuelle entre deux semestres d'une même année.

7. Les règles de compensation

Il existe deux niveaux de compensation :

- **Une compensation semestrielle**, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses UE ;
- **une compensation annuelle** effectuée à l'issue des jurys de chaque session.

8. Les règles concernant les sessions

Deux sessions de contrôle des connaissances et aptitudes sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

Le délai entre les deux sessions est fixé par le CA en tenant compte des dispositions pédagogiques particulières (calendrier austral, aide à la réussite, etc.)

Il est rappelé que seuls les étudiants inscrits administrativement et pédagogiquement à l'université sont admis à se présenter aux épreuves et peuvent les valider.

Si le semestre n'est pas validé à l'issue de la session initiale, l'étudiant se présente à la session de rattrapage des EC dont la moyenne des notes est inférieure à 10/20, au sein des UE non acquises.

L'étudiant absent à l'épreuve écrite ou orale d'examen terminal de première session et/ou de session de rattrapage est noté « 0 » à cette épreuve.

L'étudiant peut à l'issue de l'affichage des résultats du jury de première session dans un délai de 72 heures, renoncer au dispositif de compensation entre UE d'un même semestre afin de présenter les EC acquis par compensation (c'est-à-dire lorsque la note obtenue à l'EC est inférieure à 10/20) en session de rattrapage.

L'étudiant exerce cette faculté de renonciation en remplissant le formulaire disponible auprès de l'accueil de l'UNC, dans le délai indiqué.

Pour le calcul de la moyenne au semestre, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage.

La convocation des étudiants aux épreuves écrites des examens est réalisée par voie d'affichage, avec indication de la date, de l'heure et du lieu d'examen. Le délai entre l'affichage tenant lieu de convocation et la date des épreuves écrites de l'examen est de quinze jours.

9. L'accès des étudiants aux salles des examens terminaux

Les candidats sont informés par voie d'affichage quinze jours avant les épreuves.

Les candidats doivent se présenter sur le lieu de l'examen trente minutes avant le début de chaque épreuve.

Pour être autorisé à composer, un étudiant doit présenter sa carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité.

L'accès de la salle d'examen est autorisé à tout candidat qui se présente dans les trente minutes après l'ouverture de l'enveloppe contenant les sujets. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé au candidat concerné. Mention du retard et des circonstances sera portée sur le procès-verbal d'épreuve.

Les étudiants ne conservent avec eux que les documents et matériels éventuellement autorisés et notifiés sur le sujet de l'épreuve. Notamment, les téléphones portables et objets connectés ne sont pas autorisés même en qualité d'horloge. Les sacs, porte-documents, cartables, téléphones, écouteurs, trousse, etc. sont placés à l'endroit indiqué par les surveillants de salle.

En cas de retards prévisibles d'étudiants pour accéder aux salles d'examen (grève des transports par exemple), à moins que la réglementation de l'examen ne s'y oppose, le président du jury du semestre concerné ou son représentant peut décider de retarder le commencement de l'épreuve ou de la reporter à une date ultérieure.

Sauf cas de force majeure, dès que les sujets sont distribués, aucun candidat n'est autorisé à se déplacer et à quitter la salle avant l'expiration de la première heure même s'il rend une copie blanche.

Si l'épreuve dure une heure, aucune sortie n'est autorisée.

Si les candidats qui demandent à quitter provisoirement la salle y sont autorisés, ils ne sortent qu'un par un et accompagnés d'un surveillant.

L'étudiant ne peut user d'aucun moyen de communication (téléphone portable, etc.), ni au cours de l'épreuve, ni à l'occasion d'une sortie momentanée.

10. Le jury

Chaque année, la composition des jurys des semestres, titres, grades de licence est arrêtée par le président de l'UNC, sur proposition du directeur de département.

La composition est rendue publique notamment sous forme d'un affichage.

10.1. Les délibérations de jury

Le jury délibère souverainement dans le respect de la réglementation en vigueur.

Le jury délibère et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE, des EC, la validation des semestres de parcours type et, le cas échéant, sur la progression de l'étudiant en année supérieure.

Lors de ses délibérations le jury peut attribuer des points de jury.

Aux semestres S4 et S6 sont organisés les jurys de diplôme qui décident respectivement l'attribution du DEUG (L1 + L2), uniquement à la demande de l'étudiant, et de la licence (L1 + L2 + L3) en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

Un procès-verbal, notifiant l'obtention ou non du semestre et/ou diplôme est établi après chaque délibération. Ce document daté et signé par le président de jury est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Tout étudiant dispose d'un délai de 3 mois à compter de l'affichage des résultats pour contester, par lettre, la délibération de jury par recours gracieux auprès du président de l'UNC.

10.2. L'attribution de la mention

Aucune mention n'est attribuée aux semestres, aux UE comme aux EC mais des mentions sont attribuées aux diplômes de DEUG et de licence sur la moyenne des 2 derniers semestres de L2 et de L3 :

- Mention « Très bien » : Moyenne $\geq 16/20$,
- Mention « Bien » : Moyenne $\geq 14/20$ et $< 16/20$
- Mention « Assez bien » : Moyenne $\geq 12/20$ et $< 14/20$
- Mention « Passable » : Moyenne ≥ 10 et $< 12/20$

11. Les règles de progression

Au sein de l'UNC, les règles de progression s'appliquent comme suit :

1. L'inscription en L2 est de droit pour tout étudiant ayant validé au moins un semestre de L1 et s'il a obtenu au moins 15 ECTS du semestre non validé.
2. Le jury de fin d'année peut toutefois autoriser l'inscription en L2 à un étudiant qui ne remplirait pas les conditions ci-dessus mais qui aurait acquis les éléments déterminants à l'obtention du L1.
3. L'inscription en L3 est de droit pour tout étudiant ayant validé les deux semestres de L1 et au moins un semestre de L2.

12. La conservation des ECTS en cas de changement de maquette

Une commission pédagogique ad hoc est mise en place au sein de chaque département pour statuer sur les possibilités de prendre en compte, dans une nouvelle offre de la formation, le bénéfice des ECTS acquis antérieurement.

13. La délivrance du diplôme

La licence est délivrée par le jury compétent après l'obtention de 6 semestres d'enseignement représentant 180 crédits ECTS.

Une attestation de réussite est fournie trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats.

Le diplôme de DEUG, représentant 120 ECTS, est attribué à l'étudiant, à sa demande, lorsque les deux premières années de la licence sont obtenues. Une attestation de réussite est délivrée à la demande de l'étudiant.

Un relevé de notes semestriel est disponible via l'application Web à l'issue des sessions.

Les relevés de notes officiels, signés par le président de l'UNC ou son délégataire, sont délivrés à la fin de l'année universitaire.

La délivrance du diplôme et de l'annexe descriptive au diplôme, réalisée par le service de scolarité doit impérativement intervenir dans un délai inférieur à six mois après la proclamation des résultats définitifs.

La délivrance des diplômes, de même que le transfert du dossier administratif de l'étudiant vers une autre université, ne pourra intervenir que si l'étudiant est en règle avec tous les services de l'UNC, comme par exemple la bibliothèque universitaire.

14. La réorientation

En cas de changement de formation au cours ou à l'issue du S1, ou lorsqu'un étudiant issu d'un autre établissement vient poursuivre son cursus à l'UNC dans une même formation, l'inscription est décidée par le président de l'université, après avis d'une commission pédagogique ad hoc mise en place au sein du département.

La décision précise, le cas échéant, si l'étudiant admis dans une formation est tenu de suivre des enseignements complémentaires ou est dispensé de certains enseignements.

Dans le cas d'un changement d'établissement, les crédits délivrés à l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définitivement acquis à l'étudiant par une commission pédagogique ad hoc mise en place au sein du département, qui propose le report des ECTS dans la formation demandée. Les notes de l'établissement d'origine sont conservées dans la mesure du possible.

15. Modalités d'enseignement et d'évaluation adaptés aux étudiants bénéficiant d'un statut spécifique

L'Université de la Nouvelle-Calédonie offre des modalités pédagogiques prenant en compte les besoins de publics étudiants ayant des contraintes particulières.

Ce régime spécifique inclut des modalités pédagogiques appropriées (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle des connaissances, etc.). L'étudiant concerné peut bénéficier d'une dispense d'assiduité aux enseignements et/ou aux travaux dirigés.

Les étudiants concernés bénéficient au besoin des deux sessions d'évaluation prévues par la réglementation.

L'étudiant peut également demander à bénéficier de l'étalement de sa formation.

Il appartient à l'étudiant concerné de solliciter par écrit un rendez-vous avec le responsable de sa formation pour faire état de ses contraintes et rechercher les adaptations que l'université peut rendre possibles en vue de favoriser sa réussite. Une offre pédagogique adaptée est mise en œuvre à cette fin avec l'étudiant. Elle vise à favoriser la réussite de l'étudiant. Elle récapitule d'une part les aménagements d'études mis en place par les enseignants et d'autre part les engagements pris par l'étudiant.

Ce document est systématiquement transmis au service de scolarité de l'UNC et à la direction des études de l'UNC.

L'étudiant se doit d'avertir le service de scolarité de tout changement de situation dans un délai d'une semaine pour un nouvel examen de cette situation.

Sont notamment mis en place des dispositifs particuliers pour les publics à statut spécifique suivants (liste non exhaustive) :

- Étudiants exerçant une activité salariée ou professionnelle ;
- Étudiants chargés de famille ;
- Étudiants souffrant d'un handicap ;
- Étudiants internationaux en contrat d'échange ;
- Étudiants incarcérés ou soumis à une peine restrictive de liberté.

Cas particulier des étudiants effectuant un stage ou un semestre d'études à l'étranger :

Etudiants inscrits à l'UNC : mobilité sortante

Un contrat d'études pour les étudiants partant suivre un semestre à l'étranger est établi avec le coordinateur « relations internationales - RI » du département de rattachement, après avis du responsable pédagogique et président du jury concernés.

Les étudiants dont l'évaluation relative au stage ou aux études effectuée(s) à l'étranger n'est pas parvenue avant les délibérations de la session initiale, bénéficient d'une délibération de jury spécifique le plus rapidement possible, organisée par le président du jury du semestre concerné dès réception des résultats de l'étudiant en échange.

En cas d'échec à la session initiale présentée dans l'établissement d'accueil, les étudiants concernés peuvent se présenter aux épreuves de la session de rattrapage de l'établissement d'accueil, lorsqu'il en propose une. Dans ce cas, l'étudiant informe le coordinateur RI concerné de sa décision. A défaut de session de rattrapage organisée par l'établissement d'accueil, l'UNC ne proposera aucun dispositif d'évaluation de rattrapage.

En cas de réussite totale ou partielle, les résultats obtenus par l'étudiant dans l'université d'accueil seront analysés par le coordinateur RI du département, le responsable pédagogique et le président de jury qui décideront du nombre de crédits et des notes à octroyer.

Etudiants étrangers accueillis à l'UNC : mobilité entrante

Un contrat fixant une période d'études et les enseignements à suivre à l'UNC est établi, entre l'étudiant et le coordinateur « relations internationales - RI » du département de rattachement, après avis des responsables pédagogiques de l'UNC et de l'université d'origine.

- a) inscriptions

Pour se présenter aux évaluations, l'étudiant doit obligatoirement être inscrit administrativement et pédagogiquement.

Dès l'arrivée de l'étudiant à l'UNC, il se présente à la Direction des études et vie étudiante pour effectuer son inscription administrative.

L'inscription pédagogique aux enseignements mentionnés dans le contrat (= élément constitutif EC) est réalisée par le secrétariat de la composante de rattachement du coordinateur RI qui suit l'étudiant.

b) Assiduité et absence

La présence des étudiants sous contrat aux séances de cours magistraux, travaux dirigés, de travaux pratiques et aux évaluations, quelle qu'en soit la forme, est obligatoire.

Exception : En cas de chevauchement d'enseignements, l'étudiant informe son coordonnateur RI. Des aménagements sont étudiés dans l'intérêt de l'étudiant. L'étudiant et le coordonnateur RI doivent s'accorder pour valider les enseignements à suivre prioritairement. Le coordinateur RI communique l'information aux enseignants impactés et au secrétariat pédagogique afin de ne pas pénaliser l'étudiant.

En dehors de ces dérogations, dans un délai de soixante-douze heures, toute absence doit être justifiée par la remise d'un certificat au secrétariat de département. Selon les procédures internes aux départements, une copie peut être transmise à l'enseignant chargé de l'enseignement concerné.

Il appartient au coordinateur RI d'apprécier la validité de la justification fournie pour les absences aux enseignements.

Au-delà d'une absence injustifiée par EC, l'étudiant absent obtient la note de « 0 » au contrôle continu de cet EC.

L'absence injustifiée à une épreuve de contrôle continu entraîne la note de « 0 » à cette épreuve.

Les conséquences d'une absence justifiée à une épreuve de contrôle continu sont laissées à l'appréciation de l'enseignant responsable de l'évaluation.

c) Evaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et/ou par un examen terminal. Les modalités de contrôle de connaissances sont identiques pour tous les étudiants inscrits pédagogiquement à l'EC.

Toutefois, pour présenter les épreuves terminales écrites, les étudiants non francophones bénéficient d'un temps majoré et de la possibilité d'avoir un dictionnaire Français – LVE. S'ils en font la demande auprès du coordinateur RI et après accord de ce dernier, les épreuves de contrôles continus peuvent être présentées sous forme d'oral. L'étudiant devra être informé par l'enseignant responsable de l'épreuve du jour, de l'heure et du lieu de présentation de l'oral.

Deux sessions d'épreuves sont organisées (une session initiale et une session de rattrapage). Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 peuvent être conservés pour la session de rattrapage, selon les modalités de contrôle des connaissances propres à chaque EC.

Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.

Lorsque l'étudiant ne peut présenter la session de rattrapage en raison de la durée de son contrat, seuls les résultats de la première session lui sont imputés.

d) Validation des résultats

Un EC est acquis dès lors que la moyenne des notes obtenues dans cet EC est égale ou supérieure à 10/20. Il est définitivement acquis et capitalisé, sans possibilité de s'y réinscrire.

La validation de l'EC emporte l'acquisition des crédits correspondants.

Pour le calcul de la moyenne aux EC, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage, quand l'étudiant a la possibilité de s'y présenter.

e) Jury

Un jury est arrêté pour chaque étudiant. Il est composé au minimum du coordinateur RI, du responsable et du président de jury du semestre de la formation dans lequel l'étudiant a suivi le plus grand nombre d'enseignements. L'un d'entre eux étant désigné président.

Un procès-verbal, notifiant l'obtention ou non des EC, est établi après chaque délibération. Ce document daté et signé par le président de jury est porté à la connaissance de l'étudiant et transmis à l'Université d'origine par l'UNC.

Aucune mention n'est attribuée aux EC.

d) Inscription au semestre

Dans le cas où l'étudiant suit un semestre complet d'une même formation à l'UNC, les règles applicables sont celles mentionnées dans le guide des études de l'année en cours de la dite formation.

NB : sont exclus de cette réglementation, les étudiants doctorants et « free mover »

16. Aide à la réussite

De manière à favoriser la réussite en licence, des actions d'accompagnement et, le cas échéant, de soutien sont mises en place, notamment sous la forme d'un tutorat ou de dispositifs spécifiques.

17. Sanction disciplinaire

17.1 Atteinte au bon fonctionnement de l'UNC :

Tout usager auteur ou complice d'un fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement est passible de poursuites disciplinaires.

17.2 Fraude :

Toute fraude, y compris notamment le plagiat ou la falsification de documents officiels tels que les certificats médicaux, est passible de poursuites disciplinaires et de poursuites pénales. Cette disposition concerne toutes les épreuves que les étudiants sont amenés à passer, quelles qu'en soient la nature et les modalités d'organisation, notamment :

- travaux dirigés, travaux pratiques ou examens tant oraux qu'écrits ;
- différentes tâches données aux étudiants dans le cadre du contrôle continu ;
- mémoires ;

- rapports de stage.

Dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, l'épreuve est évaluée dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Le jury ne peut pas attribuer la note zéro en raison d'un soupçon de fraude. Il délibère sur les résultats de l'étudiant suspecté de fraude dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Cependant, la note obtenue n'est pas communiquée à l'étudiant.

Aucune attestation de réussite ni relevé de notes ne peut lui être délivré, aucune inscription dans un établissement d'enseignement supérieur public n'est possible, avant que la section disciplinaire n'ait statué sur son cas.

Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants sont :

- l'avertissement ;
- le blâme ;
- l'exclusion de l'UNC pour une durée maximum de 5 ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- l'exclusion définitive de l'UNC ;
- l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Le plagiat

Le plagiat consiste à s'approprier le contenu d'un travail créatif d'autrui (mots, images, tableaux, graphiques, sons, etc.) et à le présenter sien, sans en mentionner la source.

Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon (article L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle).

La contrefaçon est un délit au sens des articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à ne pas commettre de plagiat, ni de contrefaçon, dans leurs travaux quels qu'ils soient et notamment : devoirs et/ou épreuves en contrôle continu, mémoires et travaux de doctorat.

Sont tolérées sans nécessité de demander le consentement de l'auteur : les reproductions de courts extraits de travaux préexistants en vue d'illustration, sous réserve que soit indiqué clairement le nom de l'auteur et la source (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Afin d'éviter le plagiat ou la contrefaçon, les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à citer explicitement par des guillemets, l'origine et la provenance de toute information issue dans les travaux qu'ils utilisent.

La citation des sources est obligatoire dès qu'il est fait référence à l'idée, à l'opinion ou à la théorie d'une autre personne ; à chaque utilisation de données, résultats, illustrations d'autrui ; à chaque citation textuelle de paroles ou d'écrits d'autrui.

L'UNC se réserve le droit de rechercher systématiquement les tentatives de plagiat par l'utilisation d'un logiciel de détection de plagiat. Les étudiants et les stagiaires de la formation continue s'engagent à communiquer, sur simple demande de l'Université, une version numérique de leur document, afin de permettre cette détection.

18. Délivrance Carte Sup'

18.1 La Carte Sup', votre carte étudiant

Carte valable durant la durée des études à l'UNC, la Carte Sup' atteste du statut d'étudiant. Elle est délivrée gratuitement lors de l'inscription administrative. Cependant en cas de perte, de vol ou de dégradation, une nouvelle carte sera émise après demande écrite adressée au Président de l'UNC, et sous réserve du règlement de 1.500 FCFP auprès de l'agence comptable.

La Carte Sup' est nominative et strictement personnelle.

Elle permet d'emprunter des livres à la Bibliothèque, elle remplace le ticket restaurant ; elle intègre le porte-monnaie électronique permettant l'achat des tickets R.U., le paiement des photocopies, des impressions. Les bornes mises à disposition des étudiants permettent de recharger la Carte Sup' et d'obtenir le relevé des consommations, ainsi que divers documents administratifs (certificat de scolarité par exemple). La Carte Sup' permet également le contrôle d'assiduité aux enseignements et aux évaluations via une borne installée dans les salles de cours. Elle gère le contrôle d'accès à certains locaux d'enseignement et de recherche.

En conséquence, toute utilisation frauduleuse ou action dans le but de régulariser une situation frauduleuse après un échange, un prêt ou une falsification de la Carte Sup' serait passible de poursuites disciplinaires, tant pour l'étudiant concerné que son ou ses éventuels complices.

2021

Certification Voltaire

L'objectif du [projet Voltaire](#) est de certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française des candidats, à l'écrit, avec fiabilité et objectivité. Ce certificat en orthographe a vocation à être mentionné sur un CV afin d'attester un niveau en orthographe française auprès des recruteurs (au même titre que les TOEIC®, TOEFL®, CLES® ou IELTS® pour le niveau d'anglais) et mettre ainsi en valeur une compétence différenciatrice. **82 % des enseignants et recruteurs sont sensibles au niveau d'orthographe des candidats.**

Le fonctionnement de la Certification Voltaire...

Elle est constituée pour environ 65% de règles grammaticales, 15% de règles sémantiques, 15% de règles lexicales, et pour 5% de règles syntaxiques. À quelques exceptions près, elle s'attache aux difficultés pas ou mal gérées par les correcteurs orthographiques. L'épreuve de certification dure environ deux heures trente et propose de répondre à un QCM papier de 240 questions balayant de manière croisée un large éventail de difficultés. L'épreuve comprend également une petite dictée de quelques lignes sans difficulté majeure.

Plateforme d'entraînement à l'orthographe

Pour vous aider à préparer la Certification Voltaire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie prend en charge financièrement, sur demande, le coût de l'accès à la plateforme d'entraînement Voltaire.

À la suite de cette inscription, vous arriverez directement à un test de positionnement. Elle dure moins d'une heure et passe en revue les difficultés fréquemment recensées.

Une fois cette évaluation effectuée, vous pouvez accéder, à tout moment, à votre espace d'entraînement du Projet Voltaire en vous connectant à l'adresse ci-dessous et ce en utilisant l'identifiant et le mot de passe.

<http://www.projet-voltaire.fr>

Séances de certification

Quatre sessions de certification sont programmées en 2017.

Obtenir son certificat

Environ un mois après le passage de la certification, l'université reçoit les certificats Voltaire des étudiants. Vous pouvez récupérer ces certificats à l'accueil de l'ESPÉ.

Pour toute information

Toutes les informations sur le projet Voltaire de l'UNC sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://tinyurl.com/unc-voltaire>

Certification C2i niveau 1

Le certificat informatique et internet (C2i®) a été créé, pour les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur, dans le but de développer, de renforcer, de valider et d'attester les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Le Certificat de compétences informatique et Internet (C2i®) a été institué dans le but de développer et de renforcer la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur. Son rôle est de :

- spécifier les compétences que l'enseignement supérieur permettra aux étudiants d'acquérir au cours de leurs études universitaires.
- attester de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'activité même de l'étudiant au cours de son cursus d'enseignement supérieur.

Le C2i niveau 1 vous permettra :

- d'évoluer librement et de manière autonome dans un environnement numérique riche et évolutif
- de maîtriser votre identité numérique et d'agir, notamment sur le web, selon les règles d'usage
- de produire, d'adapter et de diffuser des documents avec efficacité
- de vous documenter et de vous tenir informer
- de communiquer et de collaborer entre pairs et avec une organisation

À l'université de la Nouvelle-Calédonie, le C2i niveau 1 se compose de deux parties : une partie dite théorique et une partie pratique.

Préparation à la certification

Des séances de préparation à la certification de la partie pratique seront organisées tout au long de l'année 2017 et vous serez prévenus par courriel des dates de ces séances.

Des supports de cours en ligne sont disponibles à l'adresse suivante pour l'auto-formation à la partie théorique : <http://dev-moodle.univ-nc.nc/course/view.php?id=10>

Séances de certification

Quatre sessions de certification sont programmées en 2017 et vous serez prévenus par courriel des dates de ces séances

Obtenir son certificat

L'UNC vous délivrera le certificat en fin d'année universitaire.

GUIDE DES ÉTUDES

6 - Modalités de contrôle des connaissances

UNC 2017

EG = EcoG

- Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 sont conservés pour la session de rattrapage
- Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.
- Pour le calcul de la moyenne au semestre, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage.

Semestre 1				ECTS	CM	TD	TP	Session initiale	Nature et durée de l'examen session initiale	Session de rattrapage	Nature et durée de l'examen session de rattrapage
EG	05_0085	Introduction à la microéconomie et théorie du consommateur	5	20	18			$(CC*18+E1*20)/38$	Ecrit : 2h	$MAX((CC*18+E1*20)/38;E2)$	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	05_0086	Introduction à la macroéconomie	5	20	18			$(CC*18+E1*20)/38$	Ecrit : 2h	$MAX((CC*18+E1*20)/38;E2)$	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	05_0087	Techniques quantitatives de l'économie et gestion 1	3	8	16			CC	CC = 2 notes	$MAX(CC;E2)$	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	06_0146	Les grandes fonctions de l'entreprise	5	24	16			$(CC*0.4+E1*0.6)$	Ecrit : 2h00	$MAX((CC*0.4+E1*0.6);E2)$	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	06_0147	Traitement et analyse de l'information	5	20	16			$(E1*20+CC*16)/36$	Ecrit : 2h00	$MAX((E1*20+CC*16)/36 ;E2)$	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	11_0283	Anglais	3	20				E1	Ecrit : 2h00	$MAX(E1;E2)$	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	71_0101	Communication orale et projet professionnel	2	0	10	10		CC	CC = 2 notes	CC conservé	
EG	71_0100	Techniques rédactionnelles	2	4	16	4		$(CC+E1)/2$	Ecrit : 2h00	$MAX((CC+E1)/2;E2)$	Ecrit : 2h00 ou oral

" en ce qui concerne l'épreuve de session de rattrapage, le président de jury décidera au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve de sa forme définitive (oral ou écrit). L'information de la modalité (durée, lieu, jour) sera portée à la connaissance des étudiants par voie d'affichage"*

UNC 2017

- Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 sont conservés pour la session de rattrapage
- Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.
- Pour le calcul de la moyenne au semestre, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage.

Semestre 2				ECTS	CM	TD	TP	Session initiale	Nature et durée de l'examen session initiale	Session de rattrapage	Nature et durée de l'examen session de rattrapage
------------	--	--	--	------	----	----	----	------------------	--	-----------------------	---

EG	01_0156	Intoduction au droit des affaires	3	20				E1	Ecrit : 2h00	MAX(E1;E2)	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	05_0083	Socio-économie de la Nouvelle-Calédonie	3	20				E1	Ecrit : 2h00	MAX(E1;E2)	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	05_0088	Microéconomie 2-Théorie du producteur et équilibre en concurrence	5	24	16			$(CC*0.4+E1*0.6)$	Ecrit : 2h00	$MAX((E1*0.6+CC*0.4);E2)$	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	05_0089	Macroéconomie 2 en économie fermée	5	24	16			$(CC*0.4+E1*0.6)$	Ecrit : 2h00	$MAX((E1*0.6+CC*0.4);E2)$	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	05_0090	Introduction aux gds pbs économiques	3	20				E1	Ecrit : 2h00	MAX(E1;E2)	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	06_0148	Introduction à la comptabilité	5	24	16			$(CC*0.4+E1*0.6)$	Ecrit : 2h00	$MAX((E1*0.6+CC*0.4);E2)$	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	11_0284	Anglais	2		24			CC	CC = 3 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	26_0046	Probabilités en économie gestion	4	24	14			$(CC+E1*3)/4$	Ecrit : 2h00	$MAX((CC+E1*3)/4;E2)$	Ecrit : 2h00 ou oral

" en ce qui concerne l'épreuve de session de rattrapage, le président de jury décidera au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve de sa forme définitive (oral ou écrit). L'information de la modalité (durée, lieu, jour) sera portée à la connaissance des étudiants par voie d'affichage"*

UNC 2017

D = Droit; EG = EcoG

- Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 sont conservés pour la session de rattrapage
- Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.
- Pour le calcul de la moyenne au semestre, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage.

Semestre 3				ECTS	CM	TD	TP	Session initiale	Nature et durée de l'examen session initiale	Session de rattrapage	Nature et durée de l'examen session de rattrapage
------------	--	--	--	------	----	----	----	------------------	--	-----------------------	---

EG	05_0091	Microéconomie 3 et concurrence imparfaite	4	24	16		(CC*0.4+E1*0.6)	Ecrit : 2h00	MAX((E1*0.6+CC*0.4);E2)	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	05_0092	Macroéconomie 3 en économie ouverte	4	24	16		(CC*0.4+E1*0.6)	Ecrit : 2h00	MAX((E1*0.6+CC*0.4);E2)	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	05_0093	Histoire des faits et de la pensée économique	3	20			E1	Ecrit : 2h00	MAX(E1;E2)	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	06_0149	Comptabilité financière	4	24	18		(CC*18+E1*24)/42	Ecrit : 2h00	MAX((CC*18+E1*24)/42;E2)	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	06_0150	Finances et valeur	4	24	16		(CC*0.4+E1*0.6)	Ecrit : 2h00	MAX((E1*0.6+CC*0.4);E2)	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	06_0151	Fiscalité	3	12	8		CC	CC = 2 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	11_0285	Anglais	2		24		CC	CC = 3 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	26_0047	Statistique inférentielle (estimations et tests d'hypothèse)	4	24	20		(CC*20+E1*24)/44	CC = 2 notes	MAX((CC*20+E1*24)/44;E2)	Ecrit : 2h00 ou oral
EG	27_0079	Bureautique tableurs	2			18	CC = TP	CC = 2 notes	CC conservé	

" en ce qui concerne l'épreuve de session de rattrapage, le président de jury décidera au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve de sa forme définitive (oral ou écrit). L'information de la modalité (durée, lieu, jour) sera portée à la connaissance des étudiants par voie d'affichage"*

* Pour ces CC = un devoir sur table et un rapport de recherche bibliographique

UNC 2017

D = Droit; EG = EcoG

- Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 sont conservés pour la session de rattrapage
- Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.
- Pour le calcul de la moyenne au semestre, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage.

Semestre 4			ECTS	CM	TD	TP	Session initiale	Nature et durée de l'examen session initiale	Session de rattrapage	Nature et durée de l'examen session de rattrapage
EG	01_0186	Droit des sociétés	3	20			E1	Ecrit : 2h00	MAX(E1;E2)	Ecrit : 2h ou oral
EG	05_0094	Microéconomie 4 et équilibre général	4	24	16		$(CC*0.4+E1*0.6)$	Ecrit : 2h00	MAX((E1*0.6+CC*0.4);E2)	Ecrit : 2h ou oral
EG	05_0095	Macroéconomie 4 et anticipations	4	24	16		$(CC*0.4+E1*0.6)$	Ecrit : 2h00	MAX((E1*0.6+CC*0.4);E2)	Ecrit : 2h ou oral
EG	05_0096	Economie du développement	3	20			E1	Ecrit : 2h00	MAX(E1;E2)	Ecrit : 2h ou oral
EG	06_0019	Théorie des organisations	3	20			E1	Ecrit : 2h00	MAX(E1;E2)	Ecrit : 2h ou oral
EG	06_0152	Comptabilité de gestion	4	24	16		$(CC*0.4+E1*0.6)$	Ecrit : 2h00	MAX((E1*0.6+CC*0.4);E2)	Ecrit : 2h ou oral
EG	06_0153	Marketing et études de marché	4	24	16		$(CC*0.4+E1*0.6)$	Ecrit : 2h00	MAX((E1*0.6+CC*0.4);E2)	Ecrit : 2h ou oral
EG	06_0154	Commerce international	3	20	16		$(CC*16+E1*20)/36$	Ecrit : 2h00	MAX((CC*16+E1*20)/36;E2)	Ecrit : 2h ou oral
EG	06_0155	Pratiques comptables	2		8	16	CC= TP	CC = 2 notes	CC conservé	
EG	27_0081	Informatique et bases de données	2	6	6	12	CC	CC = 2 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit : 2h ou oral
EG	11_0286	Anglais	3		24		CC	CC = 3 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit : 2h ou oral

" en ce qui concerne l'épreuve de session de rattrapage, le président de jury décidera au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve de sa forme définitive (oral ou écrit). L'information de la modalité (durée, lieu, jour) sera portée à la connaissance des étudiants par voie d'affichage"*

D = Droit; EG = EcoG

- Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 sont conservés pour la session de rattrapage
- Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.
- Pour le calcul de la moyenne au semestre, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage.

Semestre 5				ECTS	CM	TD	TP	Session initiale	Nature et durée de l'examen session initiale	Session de rattrapage	Nature et durée de l'examen session de rattrapage
------------	--	--	--	------	----	----	----	------------------	--	-----------------------	---

parcours

EG	commun	02_0039	Culture générale (PEPS)	2		24		CC	CC = au - 2 notes	Max((CC;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	commun	05_0097	Econométrie	4	24	16		CC	CC = 2 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	commun	05_0098	Grands problèmes économiques contemporains	2	20			E1	Ecrit : 2h00	MAX(E1;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	Economie	05_0099	Microéconomie 5 - Economie publique	4	24	14		$(CC*14+E1*24)/38$	Ecrit : 2h00	MAX((E1*24+CC*14)/38;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	Economie	05_0100	Macroéconomie dynamique	4	24	14		$(CC*14+E1*24)/38$	Ecrit : 2h00	MAX((E1*24+CC*14)/38;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	commun	05_0101	Economie des ressources naturelles	2	20			E1	Ecrit : 2h00	MAX(E1;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	commun	06_0157	Stratégie	4	24	16		$(CC*0.4+E1*0.6)$	Ecrit : 2h00	MAX((E1*0.6+CC*0.4);E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	commun	06_0158	Gestion des ressources humaines	2	12	8		$(CC*8+E1*12)/20$	Ecrit : 2h00	MAX(((CC*8+E1*12)/20);E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	commun	06_0159	Management des systèmes d'information	2	12	8		$(CC*8+E1*12)/20$	Ecrit : 2h00	MAX((CC*8+E1*12)/20;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	commun	06_0160	Analyse financière	4	20	16		$(CC*16+E1*20)/36$	Ecrit : 2h00	MAX((CC*16+E1*20)/36);E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	Gestion	06_0161	Contrôle de gestion	4	24	14		$(CC*14+E1*24)/38$	Ecrit : 2h00	MAX((E1*24+CC*14)/38;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	Gestion	06_0162	Gestion Commerciale	4	24	14		$(CC*14+E1*24)/38$	Ecrit : 2h00	MAX((E1*24+CC*14)/38;E2)	Ecrit 2h ou oral

UNC 2017

- Les résultats de l'évaluation du contrôle continu égaux ou supérieurs à 10/20 sont conservés pour la session de rattrapage
- Les résultats de l'évaluation en T.P. sont conservés pour la session de rattrapage.
- Pour le calcul de la moyenne au semestre, est prise en compte la meilleure des deux notes de l'EC entre la session initiale et la session de rattrapage.

Semestre 6		ECTS	CM	TD	TP	Session 1	Nature et durée de l'examen session 1	Session de rattrapage	Nature et durée de l'examen session de rattrapage	
EG	05_0102	Economie du travail	4	24			CC	CC = au - 2 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	05_0103	Modélisation économique	3	10	10		CC	CC = au - 2 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	05_0104	Analyse de la conjoncture	2	12	6		CC	CC = au - 2 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	06_0164	Jeu d'entreprise	3		20		CC	CC = au - 2 notes	CC conservé	
EG	06_0166	Entrepreneuriat	2	4	16		CC	CC = au - 2 notes	CC conservé	
EG	06_0165	Prévision financière	3	10	10		CC	CC = au - 2 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	11_0288	Anglais des affaires 2	3		24		CC	CC = au - 3 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit 2h ou oral
EG	71_0102	Méthodologie associée au stage	0	6			aucune évaluation			
EG	99stag_0107	Intégration en milieu professionnel (8 semaines minimum)	15				(ST+RA+OR)/3		(ST+RA+OR)/3	

" en ce qui concerne l'épreuve de session de rattrapage, le président de jury décidera au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve de sa forme définitive (oral ou écrit). L'information de la modalité (durée, lieu, jour) sera portée à la connaissance des étudiants par voie d'affichage"*

	EG	commun	06_0163	Méthodes de prévision (Gestion de projet)	2		20		CC	CC = 2 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit 2h ou oral
	EG	commun	11_0287	Anglais des affaires 1	2		24		CC	CC = 3 notes	MAX(CC;E2)	Ecrit 2h ou oral

" en ce qui concerne l'épreuve de session de rattrapage, le président de jury décidera au plus tard 15 jours avant la date de l'épreuve de sa forme définitive (oral ou écrit). L'information de la modalité (durée, lieu, jour) sera portée à la connaissance des étudiants par voie d'affichage"*

GUIDE DES ÉTUDES

7 - Aide à la réussite

Enseignants référents :

Le département de Droit Economie-Gestion met en place une équipe d'enseignants référents. Pour la licence de droit, le responsable de formation ainsi que celui de l'aide à la réussite guident l'étudiant dans ses choix, garantit la cohérence pédagogique de son parcours et de son orientation.

Il est assisté par l'ensemble des enseignants assumant le dispositif pédagogique d'aide à la réussite. En cas de difficulté disciplinaire rencontrée et identifiée, ces enseignants référents assurent un suivi collectif et/ou individualisé des étudiants qui les sollicitent.

Ces enseignants, que les étudiants peuvent solliciter régulièrement, sont donc leurs interlocuteurs pour toutes questions dans le cadre de leur formation. Ces enseignants référents seront identifiés en début d'année universitaire, dès la réunion de pré-rentree.

Séances d'aide à la réussite et de préparation aux examens :

Dans le cadre a loi du 10 août 2007 relative aux libertés et aux responsabilités des Universités, un plan pluriannuel pour la réussite en Licence a été défini, avec pour objectifs la réduction des taux d'échec en 1ère année, de faire de la Licence un diplôme qualifiant pour la poursuite des études ou pour l'insertion professionnelle, et de mener 50 % d'une classe d'âge au niveau Licence.

Le Département droit, économie et gestion de l'Université de la Nouvelle Calédonie a mis en place un dispositif original pour la poursuite de ces objectifs. Ce dispositif propose un encadrement pédagogique de soutien dans les enseignements fondamentaux à tous les étudiants de Licence qui le souhaitent. Ces séances sont ouvertes aux seuls étudiants qui s'y inscrivent sur la base du volontariat en début d'année. Les séances de soutien pédagogique sont assurées par l'enseignant en charge du cours magistral, elles se répartissent tout au long du semestre et s'achèvent les semaines de révision précédant les examens par une séance d'assistance méthodologique aux révisions et/ou de préparation intensive aux examens

Responsable de l'aide à la réussite : **Manuel TIRARD**

GUIDE DES ÉTUDES

8 - Équipe pédagogique de la formation

Pour chaque mention de licence, les responsables de formation sont les interlocuteurs privilégiés des étudiants. Tous les problèmes rencontrés doivent donc leur être soumis.

BUNEL Mathieu	MCF, Economie	mathieu.bunel@univ-nc.nc	Responsable de la formation
BLAISE SEVERINE	MCF, Economie	severine.blaise@univ-nc.nc	Interlocutrice du SCD CU Développement économique et social
LUX Gulliver	MCF, Gestion	gulliver.lux@univ-nc.nc	Responsable adjoint de la formation
GUSTIN Brigitte	Enseignante Contractuelle, Marketing	brigitte.gustin@univ-nc.nc	Chargée de mission « vie étudiante »
TAGLIARINO-VIGNAL Nancy	MCF, Droit privé	nancy.tagliarino@univ-nc.nc	Directrice du département DEG

GUIDE DES ÉTUDES

9 - Équipe administrative et technique

La direction des études et de la vie étudiante

Cette direction regroupe l'ensemble des services dédiés aux étudiants, aux stagiaires et participe à la mise en œuvre et le suivi de la politique conduite par le conseil d'administration de l'UNC.

Elle apporte son soutien à la politique de l'université en faveur de l'étudiant, son appui administratif et technique au pilotage et à la mise en œuvre des missions de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle. La DEVE est composée de 4 Bureaux et d'un espace Uni-Handicap.

Bureau de la scolarité

deve_scolarite@univ-nc.nc

Pour le département LLSH : sp-lsh@univ-nc.nc

Pour le département ST : sp-st@univ-nc.nc

Pour le département DEG: sp-deg@univ-nc.nc

- Bureau de la scolarité : des gestionnaires installés au plus près des départements assurent principalement les missions suivantes :
 - Accueil - information aux usagers
 - Suivi des inscriptions pédagogiques
 - Gestion des emplois du temps
 - Organisation des épreuves
 - Organisation des délibérations de jurys
 - Diffusion des résultats
 - Gestion et suivi des services des personnels titulaires et vacataires
 - Accompagnement à la direction des départements pour les tâches ne relevant que du département (élections, conseils, etc)

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes

deve_bve@univ-nc.nc

Bureau de la vie étudiante, des inscriptions et des diplômes : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accueil – information aux usagers
- Facilitateur des démarches des étudiants (bourses, projets associatifs, etc.)
- Organisateur des relations Lycées-UNC (journées d'accueil, salons, etc.)
- Interface avec les partenaires institutionnels (Gouvernement, Provinces, VR) et techniques (MDE, CAFAT, MDF) / Organisateur de la campagne d'inscriptions et du processus d'édition des diplômes / Support administratif et technique de la commission vie étudiante.

Observatoire de la vie étudiante

deve_observatoire@univ-nc.nc

- Accompagnement des étudiants dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel
- Suivi des réussites, des diplômés et de leur insertion professionnelle
- Enquêtes « vie étudiante »

Toutes les données récoltées restent confidentielles et les résultats communiqués sont une synthèse globale (aucune donnée nominative n'est communiquée).

Conformément à la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Pour vos différentes démarches (recherche d'emploi, poursuites d'études, demandes de bourse...) il est recommandé d'avoir une adresse électronique actualisée et conforme : prenom.nom@serveur.

Pour vous suivre et vous contacter, nous avons besoin de votre adresse électronique !

Par conséquent, durant l'année universitaire ou lorsque vous quittez l'Université de la Nouvelle-Calédonie, pensez à nous communiquer votre nouvelle adresse électronique et éventuellement votre nouveau numéro de téléphone.

Pour mettre à jour vos contacts ou pour toutes informations : deve_bve@univ-nc.nc ou deve_observatoire@univ-nc.nc

- Bureau d'appui de l'administration des enseignements

deve_enseignements@univ-nc.nc

➤ Bureau d'appui de l'administration des enseignements : installé avec les services centraux de l'établissement, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Elaboration du référentiel des études et de la vie étudiante (règlement ; stages ; etc)
- Amélioration des outils, procédures et méthodes de gestion
- Accompagnement des services et des personnels dans la mise en œuvre des plans d'actions des formations et des outils de gestion
- Pilotage des actions de dématérialisation liées aux projets pédagogiques
- Mise en application des décisions prises en Conseil d'Administration
- Fiabilisation et sécurisation des procédures de gestion liées aux charges d'enseignement et heures complémentaires, en appui à la DRH et au contrôle de gestion.

- Espace Uni-Handicap

deve_handicap@univ-nc.nc

➤ Espace Uni-Handicap : positionné en accueil central du campus, les gestionnaires assurent principalement les missions suivantes :

- Accompagnement des étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent
- Administration des équipes plurielles (personnels de santé, d'enseignement, d'administration et technique) chargées d'évaluer les besoins de chaque étudiant et d'apporter une définition concertée des aménagements à mettre en œuvre
- Interface avec toutes les composantes de l'UNC et l'extérieur (MDE, SIC, Provinces, VR, etc.)
- Soutien logistique et mise en œuvre des dispositifs spécifiques liés à chaque situation (recrutement pour prise de notes, acquisition de matériel)

GUIDE DES ÉTUDES

10 - La Bibliothèque : L'autre lieu pour réussir ses études.

La Bibliothèque de l'Université de la Nouvelle-Calédonie (BUNC) met à la disposition de ses usagers une large offre documentaire. Deux bibliothèques déclinent cette offre :

- La bibliothèque universitaire de Nouville pour le droit, l'économie et la gestion, les sciences et techniques, les lettres, langues et sciences humaines.
- La bibliothèque universitaire de l'Espe pour la formation des enseignants du 1^{er} et 2nd degré.

La BUNC c'est également une bibliothèque numérique disponible via le portail documentaire : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc> qui offre des milliers de livres et de revues électroniques, des bases de données, des dictionnaires et encyclopédies électroniques. Les collections numériques sont accessibles depuis l'UNC mais aussi depuis l'extérieur avec les identifiants fournis par l'établissement.

Collections

C'est à la bibliothèque universitaire que vous rencontrerez toutes les ressources documentaires indispensables à vos études :

- les manuels et autres ouvrages recommandés par vos enseignants (la plupart du temps en plusieurs exemplaires, dont un exclu du prêt) ;
- les revues scientifiques, professionnelles ou grand public, ainsi que les quotidiens et magazines ;
- les dictionnaires et encyclopédies, spécialisés ou généralistes ;
- les auteurs essentiels dans les disciplines enseignées ;

La bibliothèque universitaire met également à votre disposition un fonds « Détente et découverte » pour lire et emprunter des romans contemporains, des bandes dessinées, des documentaires ; ainsi que des DVD.

Services

Outre la consultation et le prêt de documents, la bibliothèque universitaire propose différents services :

- plus de 500 places de travail ;
- une salle informatique et un espace de photocopies & impressions ;
- des salles de travail en groupe accessibles sur réservation ;
- une salle audiovisuel pour visionner les films présents dans nos collections et/ou documentaires de la TNT ;
- la réservation, la prolongation mais aussi la suggestion d'acquisition de documents
- le prêt d'ordinateurs portables

Toutes les informations utiles (horaires, conditions de prêt, contacts, téléphones, e-mail, etc.) sont accessibles sur le site de la BUNC : <http://portail-documentaire.univ-nc.nc>

Tutorat documentaire et informatique

Saisissez l'opportunité et faites appel au tutorat documentaire et informatique que la BUNC vous propose. **Les tuteurs sont des étudiants de L3 ou plus** issus des trois départements de l'Université et qui ont pour missions de vous accompagner dans vos recherches documentaires, ou dans l'appropriation des outils numériques de l'établissement. Ils vous proposent une aide documentaire ou un soutien méthodologique pour :

- vous organiser dans votre travail universitaire
- prendre des notes
- comprendre un TD
- préparer un exposé en vous guidant dans votre démarche documentaire
- lire un code civil ou écrire un commentaire d'arrêt

Ce dispositif permet, dès votre entrée à l'UNC, de vous donner les bonnes pratiques d'utilisation des ressources documentaires et numériques mises à disposition de la communauté.

GUIDE DES ÉTUDES

11 - Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues (CRL)

Le Centre de Ressources en Langues est un nouvel espace multimédia dédié à l'apprentissage, au perfectionnement et à la pratique des langues.

L'offre du CRL porte essentiellement sur des formations en anglais et français langue étrangère mais aussi en espagnol, langues Kanak, japonais et chinois.

Outil au service de la mobilité internationale

Le CRL propose

- Des formations en anglais, en espagnol afin de mieux accompagner les étudiants de l'UNC dans leur démarche de mobilité en renforcement des cours suivis dans les différents départements. Doté de ressources spécifiques en accès libre, les étudiants peuvent bénéficier d'une autoformation accompagnée.
- Des formations en français (FLE) pour les étudiants étrangers, dans le cadre des programmes de mobilité internationale et de coopération régionale.

Centre agréé pour les certifications et examens de langues

Anglais

Le Centre de ressources en langues vient en appui aux programmes de Mobilité Internationale. Pour bénéficier d'un semestre d'études ou poursuivre des études en Australie ou Nouvelle- Zélande, l'obtention du IELTS - International English Language Testing System - est obligatoire. En partenariat avec ELA (English Language Academy) – University of Auckland, le CRL prépare et organise 3 à 4 sessions/an.

Le CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) s'adresse à tous les étudiants inscrits en formation initiale mais en particulier aux étudiants inscrits en Master Enseignement.

Français Langue Etrangère

Le Centre de Ressources en langues est agréé pour organiser des sessions d'examens en vue de l'obtention du TCF, Test de Connaissance de Français, qui s'adresse aux étudiants non francophones inscrits à l'UNC qui souhaitent connaître leur niveau de français ou qui souhaitent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur ou Grande Ecole.

Les étudiants non francophones peuvent également passer le DELF-Diplôme d'Etudes en Langue Française – DALF – Diplôme Approfondi de Langue Française-

Auto-formation accompagnée

- En plus des cours de langues qui font partie intégrante du parcours LMD, le Centre de ressources en langues propose un accès en **auto-formation accompagnée** pour les étudiants qui souhaitent améliorer leur niveau. Le dispositif permet d'acquérir plus d'autonomie dans l'apprentissage et travailler à son rythme avec l'appui d'un tuteur.

Heures de tutorat proposées en anglais, en FLE, en espagnol à partir de ressources diversifiées : exercices en ligne, clip, émissions radio, TV, journaux, films, etc.

Ateliers spécifiques

- Préparations aux certifications en anglais : IELTS, CLES ; en français : TCF, DELF/DALF, .
- Préparation à la certification Voltaire
- Ateliers de conversation en anglais, en FLE

Pour toute information

Centre de ressources en langues : Bat LLSH, 1^{er} étage, L13- L14.

Contact : crl@univ-nc.nc

Tel : (+ 687) 29 04 50

GUIDE DES ÉTUDES

12 - Environnement Numérique de Travail (ENT)

L'Université de la Nouvelle Calédonie met à la disposition de ses étudiants et personnels des moyens informatiques, dont un Environnement Numérique de Travail, ou « ENT ». Cette plateforme permet d'avoir accès en ligne, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques personnalisés.

L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL : <https://ent-univ-nc.nc>

Connectez-vous en utilisant l'identifiant et le mot de passe de votre compte, reçus au moment de votre inscription.

Vous pouvez vous connecter via tout dispositif (ordinateur, tablette, smartphone) et depuis tout point d'accès à Internet.

L'ENT est votre point d'entrée de vos services numériques, pour travailler, collaborer et communiquer. Vous y trouverez notamment:

Vos cours en ligne via l'outil MOODLE, les podcasts des conférences sur la WEBTV, les portails documentaire et scientifique;

La possibilité de créer votre portfolio électronique avec l'outil MAHARA, pour valoriser vos connaissances, compétences, expériences, ...

Votre espace de stockage Cloud pour le travail collaboratif, qui vous permet de stocker jusqu'à 5Go de données par utilisateur, et de partager vos documents avec des personnes internes ou externes;

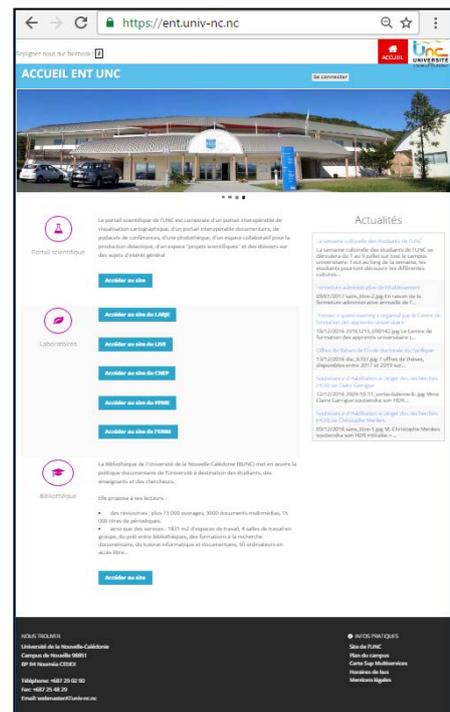
Votre emploi du temps ou votre dossier scolarité: informations administratives, gestion des absences, gestion des notes... ;

L'accès à votre messagerie électronique et votre agenda, la possibilité de demander de document liés à votre scolarité, ...

Les actualités de la vie universitaire et toute information qui vous intéresse : sur les activités culturelles et sportives, les associations étudiantes, sur l'international, la santé, les restaurants, les bourses, les relations avec les anciens étudiants...

La possibilité déposer votre CV et de consulter des offres de stages ;

Et encore bien d'autres services ! Petites annonces, tutoriaux techniques, veille numérique... L'ENT est régulièrement enrichi de nouveaux contenus et fonctionnalités.





LE DISPOSITIF D'ASSISTANCE INFORMATIQUE

En cas de difficulté technique (perte de mot de passe, panne d'un dispositif ou d'une fonctionnalité, ...), vous pouvez contacter la hotline de la direction du Système d'Information au **290.911** ou à l'adresse 911@unc.nc , en décrivant précisément votre problème.

Un ticket d'assistance sera alors créé à votre nom, qui permettra de suivre la résolution de votre problème. Des notification d'avancement de votre demande vous seront diffusées par email au fur et à mesure de son traitement.

Dans le cas d'un besoin d'assistance à l'utilisation des outils mis à votre disposition, vous pouvez contacter directement l'assistance fonctionnelle TICE : assistance-tice@univ-nc.nc .



Compétences numériques

A noter qu'il est possible à tout étudiant, dans ses choix pédagogiques, de suivre un enseignement facultatif (donnant lieu à des points de bonification au semestre), le certificat informatique et Internet niveau 1 - **C2 i** - permet d'améliorer ses compétences dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Pour des informations complémentaires sur le C2 i : <https://c2i.enseignementsup-recherche.gouv.fr/etudiants/c2i-niveau-1>